

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

XXV — No. 31

Beauceville-Est — VENDREDI, 29 AVRIL, 1927.

L'EXEMPLAIRE : CINQ SOUS.

LES DROITS DE LA FAMILLE NOMBREUSE

Le Rév. Père Léon S. J., a donné devant les membres du Conseil Central et les principaux officiers des Unions Catholiques une intéressante et instructive conférence sur le problème de la famille nombreuse, et sa solution par les allocations familiales. Dans l'état actuel de la société, dit le conférencier, il y a une partie notable de l'humanité qui est condamnée à gagner sa subsistance et celle de sa famille par le salaire. Le salaire devrait donc être tel qu'il assure cette subsistance.

Le salaire atteint-il ce niveau? D'après la "GAZETTE DU TRAVAIL" le budget de la famille — type (cinq membres) — est de \$21.46 par semaine au 1er avril 1927 pour la nourriture, le chauffage, l'éclairage et le loyer.

Même si l'on arrivait à obtenir ce minimum convenu comme nécessaire à la famille type, le problème de la famille nombreuse ne serait pas encore résolu. Ce problème ne peut pas être entièrement résolu par le salaire et voilà pourquoi on a tenté en Europe, les allocations familiales. Ces allocations ne sont pas données à titre de charité, mais pour rémunérer un service que la famille nombreuse rend à la société en assurant sa croissance, car il n'y a qu'elle qui la puisse; en fournissant un capital important, car l'homme est un facteur de richesse; en rendant aussi service aux capitalistes en leur fournissant des ouvriers et des consommateurs.

Les familles nombreuses sont une minorité dans la société, les moins bien traitées et les plus grevées d'impôts.

Alors, comment résoudre ce problème? Restreindre la natalité? C'est un mal qui malheureusement fait des progrès chez nous. Si on fait son devoir, il viendra un moment où la famille manquera de ressources et on sera tenté d'aller aux Etats-Unis. On ne succombera pas toujours à la tentation, mais pour constater qu'on ne peut faire vivre sa famille sans loger dans des taudis et se priver du nécessaire, exposant la société à lui fournir des recrues disposées à la malhonnêteté et à la révolution.

Il y a alors la charité : mais la charité ne peut intervenir, car la famille nombreuse n'est pas un cas anormal et la charité ne vient que pour corriger l'anormal. La famille normale c'est celle que Dieu donne à ceux qui font leur devoir.

Il y a donc là une affaire de justice et la famille nombreuse a donc droit à l'allocation familiale qui a été trouvée comme solution du problème.

Le père de famille nombreuse a droit aux allocations familiales, parce qu'avec la révolution on l'a exproprié de sa possibilité de devenir patron à son tour, parce que dans les conditions modernes on l'a exproprié de sa possibilité de travailler plus longtemps; parce qu'on a exproprié les forces de ses enfants qu'il recevait comme salaire d'apprenti.

Chaque fois que l'on exproprie dans l'intérêt public, la justice exige compensation.

Le conférencier verrait fonctionner le régime des allocations familiales au moyen d'une caisse nationale à laquelle contribueraient le trésor fédéral, les provinces, les patrons, les adultes en raison inverse de leurs charges de famille.

Et n'avez crainte, dit-il, je ne vous propose pas là du socialisme ou de l'étatisme, car l'allocation familiale est une affaire catholique à laquelle les socialistes ont pris du temps à se rallier.

Il termina en demandant à tous d'en propager l'idée, espérant qu'avant longtemps elle pourra faire son chemin.

La conférence du Père Lebel est propre à faire réfléchir sur quel danger nous courons avec la plaie des petits salaires qui ne permettent pas d'élever des enfants, il n'y a pas assez de gens qui s'occupent des questions sociales, et le principe qui gâte tout, c'est celui que l'on peut engager un homme pour le plus bas prix que permet la concurrence.

Cependant, ce problème du salaire insuffisant pour permettre de subvenir aux besoins d'une famille nombreuse, trouve encore une solution dans la majorité des cas, par une économie stricte et même prodigieuse, et surtout, par les bénédictions spéciales de Dieu sur ceux qui observent sa loi "Croissez et multipliez-vous" et qui préfèrent "chercher d'abord le royaume de Dieu" sachant bien que "le reste leur sera donné comme par surcroît".

Mais le problème le plus ardu à résoudre, présentement, pour le père d'une famille nombreuse, est celui du logement; où loger sa famille? Puisque son salaire lui permet à peine de nourrir ses enfants, il est évident qu'il lui est impossible de se construire une maison ou d'en faire l'achat; donc il lui faut louer... quand il peut trouver.

Dans la presque totalité des cas, le propriétaire qui a un logement à louer, lui répondra : "je ne loue pas aux familles nombreuses, je ne veux pas d'enfants dans mon logement".

Cette réponse faite si souvent de nos jours aux familles nombreuses est d'un cynisme déconcertant et d'une lâcheté révoltante!

Mais vous savez bien, Messieurs les Propriétaires, que ce père ne peut pas tuer ses enfants pour avoir un logement! Pourquoi le rejeter comme un paria? comme un être indésirable? Cet homme n'a-t-il pas fait son devoir envers Dieu et envers la société? n'a-t-il pas fait plus pour l'Eglise que le propriétaire de quelques logements, qui ne veut pas d'enfant et qui par le fait même incite à une conduite anti-catholique? N'a-t-il pas fait plus pour la Patrie, ce père de famille, que celui qui se contente d'élever des chats et qui n'a pour seule ambition que de donner un beau chien de race à son épouse? Et si ce père de famille a fait son devoir, pourquoi refuser de lui accorder feu et lieu.

CAP ST-IGNACE STATION
(Spécial)

Un ange de plus au ciel

Le 20 avril, vers neuf heures et demie du soir, est décédée Marie-Berthe-Simonne Dubé, à l'âge de 15 mois et dix jours, enfant bien-aimée de M. et Mme Dosthée Dubé.

Les ombres de la nuit étaient sur le point de faire place aux clartés du jour, lorsque ce petit ange ferma pour toujours les yeux à la lumière, emportant avec elle l'espérance d'un père, d'une mère, de son grand-père, de sa grand-maman, d'une tante et d'une amie qui étaient là au chevet de la petite mourante, luttant avec les terribles angoisses de l'agonie depuis quelques jours.

Auprès de mon tombeau, fortifiez votre foi parents bien-aimés, bientôt s'effacera votre affliction cruelle, luttiez toujours courageusement dans cette vallée de larmes où je viens de vous quitter, et chaque pleur que vous verserez, votre petit ange les accueillera dans une coupe d'or pour les offrir à Jésus et Marie. Je veillerai sans cesse sur toi, cher père, toi qui guidas mes pas, et toi mère chérie qui, penchée à mon chevet quelques heures avant mon envolée dans les célestes parvis, éplais en pleurant les dernières minutes de ton enfant adoré. Je prierai aussi pour vous, chère petite sœur et petit frère afin qu'un jour nous soyons tous réunis dans la vie éternelle, où vous hériteriez de la gloire du ciel, là où le bonheur est parfait. Au revoir, au ciel, je vous attends et prie pour vous.

A ce foyer paisible règne maintenant une tristesse sans nom, le petit ange repose maintenant dans l'humaine cimetière où gît déjà deux petits frères et une petite sœur à l'ombre de la croix du chrétien où du haut du ciel, son âme, aussi belle que sa face angélique et aussi pure que ses yeux d'azur, chante maintenant les louanges de son créateur.

Au pied de ce cercueil embaumé, longtemps, longtemps j'ai réfléchi à ces mots si bien dits. Que l'on pouvait lire à vos côtés:
Hier, j'étais ce que vous êtes,
Demain vous serez ce que je suis.
ADELINE

Nos sincères sympathies à M. et Mme Dubé et aux autres membres de la famille.

VILLAGE DES AULNAIES

M. Roland Caron et sa sœur Rachel étaient de passage à Sainte-Anne, vendredi.

M. Alphonse Jeffrey, de Sainte-Anne, était au village samedi pour affaires.

M. Napoléon Picard et son fils Albert, de Saint-Pacôme, étaient chez Mme Vve A. Picard, lundi.

M. Elise Pelletier, commerçant de Sainte-Louise, était dans notre paroisse mercredi, dans l'intérêt de son commerce.

M. J. Létourneau, ainsi que Miles Y. et M.-A. Létourneau, étaient de passage à Sainte-Louise, mardi dernier.

Mlle La-hance, de Québec, passe quelque temps chez Mme Maurais.

M. et Mme Joseph Landry sont allés passer le jour de Pâques à Saint-Pascal, chez leurs parents.

Dimanche, le 3 avril, il y eut fête au sucre chez M. Jos. Castonguay. Beaucoup de personnes furent invitées et c'est le cœur plein de joie qu'elles se rendirent toutes goûter à la bonne tire d'érable.

M. l'abbé A. Giasson, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, était en visite chez M. J. Létourneau, lundi.

C'est en vain que les Pasteurs du haut de la chaire enseignent le respect des devoirs matrimoniaux; c'est en vain que les orateurs patriotes prônent la gloire et la noblesse de ceux qui donnent de nombreux à la race et des bras au pays; c'est en vain que les journaux publieront les portraits de nos belles familles canadiennes; toutes ces belles théories seront vite détruites dans l'esprit du père de famille en face de la sottise réponse "je ne loue pas aux familles nombreuses".

Pourtant, ces propriétaires ne sont pas venus au monde à l'âge de 35 ans; ils ont été enfants, et quelqu'un les a logés; pourquoi ne pas vouloir loger les autres?

Cette réponse ne devrait pas se faire dans nos centres canadiens et catholiques, parce qu'elle est immorale et anti-patriotique.

Songez-y donc deux fois avant de décider de ne pas louer à des familles nombreuses car alors, nous nous priverons certainement des bénédictions que Dieu ne manque pas de verser sur ces familles, et nous attirerons sur nous les malheurs qui accablent ceux qui veulent entraver la loi de Dieu et nuire à l'expansion de son règne.

SAINT-CYRILLE

Mardi, le 19 avril, eurent lieu les funérailles de M. Gatien Caron, époux de Dame Célestine Laurendeau, à l'âge de 42 ans. Portait la croix: M. Joseph Carlos; conduisait le char funéraire: M. Philippe Côté.

Portaient le cercueil: MM. Alexandre Carlos, Ferdinand Lord, Charles Lamarre et Daniel Lord. Portaient les rubans: MM. Freddy Carlos, Charles St-Pierre, Maxime Dancouse et Georges Carlos.

Conduisaient le deuil: ses fils: MM. Cyrille, Andrianque, Albert, Edgar et Edouard Caron; ses filles: Mlle Albertine et Yvette Caron; ses frères: MM. Arthur et Alphonse Caron, de Saint-Marcel; son beau-père: M. Gatien Laurendeau; MM. Cyrille Laurendeau, Joseph et Nérée Caron, du Cap Saint-Ignace, Urie Bélanger, de l'Anse à Gilles, et aussi un grand nombre de parents et d'amis dont les noms nous manquent.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. Auguste Bernier et Mlle Fernande Bernier sont partis en promenade à Montréal.

M. Gustave Lord, ainsi que sa jeune fille, de Sainte-Perpétue, étaient chez des parents.

Mlle Léona Kirouac est revenue d'une promenade à Saint-Marcel.

M. Augustin Bernier est allé à Québec, ces jours derniers.

Mlle Isola Richard est allée à Québec, lundi.

MM. Zotique, Edgar et Gatien Lamarre sont partis pour Palmarolle, Abitibi.

SAINT-EUGÈNE

Le curé s'est absenté le 25, pour aller prêter son concours à M. le curé de Saint-Aubert, à l'occasion de Quarante-Heures.

M. Esdras Ménard, de l'Anse-à-Gilles, était chez sa fille, Mme Adèle Caron, la semaine dernière.

Baptême
M. et Mme Amédée Caron, née Léda Gamache, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 avril et baptisé le même jour sous les prénoms de: Joseph-Amédée-Alcide.

Parrain et marraine: M. et Mme Elise Gamache, grands-parents de l'enfant.

Le mois de Marie
Mal, rayonnant de vie nouvelle, est l'époque où l'Eglise honore spécialement Marie, la Fleur immaculée du Paradis. Unis à tous les catholiques du monde, allons avec joie et dévotion au pied des autels de la Mère du Sauveur.

Que durant ce mois béni, de pieux concerts de louanges s'élèvent en tous lieux de notre pauvre terre vers la céleste gardienne des cœurs.

Les beaux soirs de mai ramènent, avec de suaves cantiques, les prières en l'honneur de la Vierge très digne de nos hommages. Comme la prière doit être soutenue par des œuvres, faisons du mois de Marie un mois de progrès dans les vertus, nous efforçant de ressembler à cet admirable modèle, à cet miroir de justice comme l'appelle l'Eglise.

A notre dernier jour, si nous sommes fidèles à Marie, elle viendra vers nous.

Nous savons qu'il est doux de vivre sous son regard, nous goûterons alors combien il est consolant de mourir entre ses bras.

Soyez aimables et doux comme Marie, elle était la douce expression du Cœur de Jésus.

L'ISLET STATION

M. et Mme Anselme Journault et leurs enfants nous ont quittés pour aller demeurer à Lévis.

M. Ernest Bélanger, de Québec, était l'invité de MM. Alphonse et Joseph Morin.

Mesdames Ernest Morin, Léonce Lamarre, Mlle Aurélie Gagné, MM. Antonio Gagnon, Lauréat Gagné, Arsène Fongemey, Allard et Achille Gagné, étaient allés à Québec ces jours derniers.

M. Rolland Prévost, de Giffard, a passé quelques jours, l'invité de M. et Mme Narcisse Fortin.

Mlle Marie-Louise Routin, MM. Edouard Routin, Octave Normand, ainsi que M. Emile Poulin, de Montmagny, étaient de passage chez M. Jos. L. Lemieux, mardi dernier.

Mlle Marie-Paule Morin, inst., de Québec, a passé le dimanche de Pâques chez son père, M. Joseph Morin.

M. Henri Laberge est allé à Québec par affaires.

M. Antoine Morin est allé à Montmagny dernièrement.

M. et Mme Adèle Lamarre et leur petite Jacqueline, de Ste-Anne de la Pocatière, ont passé le dimanche de Pâques chez M. Léonce Lamarre.

Dimanche dernier, à l'occasion de Pâques, un groupe nombreux de parents et d'amis prirent part à une partie de sucre sur l'invitation de M. et Mme Maxime Lemieux.

Les invités se rendirent à la cabane dans l'avant-midi et prirent part tout d'abord à un dîner préparé à la cabane même. La traditionnelle crêpe ne manquait pas d'avoir sa place et tous en dégustèrent avec un grand appétit. La température idéale dont on pouvait jouir en ce jour était de nature à rendre plus belle encore cette inoubliable fête, aussi les invités eurent-ils en donner à cœur-joie.

Après le succulent repas terminé, les invités se groupèrent joyeusement autour du chaudron et firent honneur à la délicieuse tire d'érable. Tous se lèchèrent la palette avec avidité. L'après-midi se passa rapidement dans un amusement continu et c'est avec regret que les invités virent venir l'heure de la séparation. Tous cependant emportèrent le meilleur souvenir et tous se joignent unanimement pour remercier M. et Mme Lemieux de leur bienveillante hospitalité. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Maxime Lemieux, Thomas Cloutier, Alphonse Bélanger, Rosaire Bélanger, Mmes Jos. C. Lemieux, M. et Mme Alph. Denis Bélanger, Mme Amédée Bélanger, M. et Mme Jos. L. Lemieux, M. et Mme Octave Normand, de Montmagny, MM. et Mmes Jules Giasson, Joseph Boucher, Victor Poitras, Daniel Fraser, Mlle Marie-Rose Poliquin, de Montmagny, Simonne April, de Québec, Marie Louise Lemieux, Alma Boutin, de Montmagny, Fernande Lemieux, Germaine Fournier, Lorraine Bélanger, Rita Cloutier, Yvonne Morin, Marie Louise Boutin, de Montmagny, Marie Paule Lemieux, Germaine Fournier, Aurèle Lemieux, Marie Berthe Fournier, Dolores Boutin, de Montmagny, Marie Jeanne Lemieux, Jeanne Fournier, Alma et Loulou Albert, de Tourville, Marguerite Lemieux, MM. Georges Collin, de Montmagny, Emile Poulin, de Québec, Jos. Lemieux, Augustin Lamarre, Armand Bélanger, Canut Rodrigue, Edouard Boutin, de Montmagny, Albert Gagnon, de Québec, Gérard Morin, Albert April, de Québec, Charles Lemieux, Joseph Bélanger, Lorand Cloutier, Hormidas Lemieux, Elou Cloutier, Damien Lemieux, Joachim Fraser, Joseph Gagné, Odilon Lemieux, Antonio Bernier, Les Georges Fournier, Léo Albert, de Tourville, Rosarius Couillard, Antoine Lamothe, Alphonse Caron, Alphonse Mercure, Auguste Bouchard, ces derniers tous de Québec.

M. et Mme Henri Laberge et leur fille Jeanne sont allés passer le dimanche de Pâques à Montmagny.

Mlle Jeanne Sirois, de Québec, a passé le dimanche à L'Islet, l'invitée de sa cousine Mlle Amaryllis Leclerc.

M. et Mme Thomas Bélanger, de Québec, étaient de passage chez M. Eugène Gamache et autres parents.

Dimanche dernier, le 17 avril, un groupe assez considérable d'amis se réunissaient à la cabane à sucre de M. Maxime Tremblay.

La gaieté la plus franche régnait parmi les invités. On s'amusa avec entrain. Les invités furent conviés autour du chaudron pour déguster avec bon goût la délicieuse tire d'érable. Ce n'est qu'à une heure avancée de l'après-midi qu'il a fallu songer à se séparer. Tous emportèrent un souve-

nir inoubliable de ces heures heureuses qui furent nôtres. Parmi les invités on remarquait: M. Maxime Tremblay, Mme Jos. Caouette, de Montmagny, M. et Mme Léon Laberge, M. et Mme Emile Després, Mlle Laura Fortin, Marie-Ange Bélanger, Rose-de-Lima Lamarre, Marie Louise Blanchette, Lucie Lamarre, Antoinette Blanchette, Germaine Lamarre, Lucienne Gamache, Germaine Lamarre, Pierrette Laberge, Yvette Després, MM. Joseph Caron, Rolland Prévost, de Giffard, Freddy Bernier, Emile Gagnon, Napoléon Gamache, Gérard Thibault, Edouard Giasson, Edouard Fournier, Urie Bélanger, Donat Gagnon, Arsène Fongemey, Alexandre Gagnon, Fernande Bélanger, Charles Gagnon, Camille Bélanger, Fernand Bélanger, Léonce Thibault, Admand Blanchette, Albert Thibault, Les Georges Blanchette, Fernand Fournier, E. Gamache, A. Gosselin, Richard Laberge et René Després.

Mlle Angéline Thibault a passé le dimanche de Pâques à Saint-Cyrille, chez son amie, Mlle Alf. Geo. Mercier.

Dimanche le 17 avril ont eu lieu, à la résidence de M. et Mme Théodore Gagné, hôtelier, les fiançailles de leur fille Aurélie à Monsieur Antonio Gagnon, fils de M. Eugène Gagnon, manufacturier.

M. et Mme Léonce Moreau, M. et Mme Thomas Bernier, ainsi que M. et Mme Noël Bernier, de Saint-Eugène, sont allés assister au mariage de Mlle Yvonne Bernier à M. Emile Bernier qui a été célébré à Montmagny le lundi de Pâques. M. William Bernier, servait de témoin à sa sœur et le marié était accompagné de son frère M. Jos. Mercier, de Lauzon. L'église, pour la circonstance, était magnifiquement décorée. Après la messe du mariage qui fut chantée par les enfants de Marie de Montmagny, la réception eut lieu chez le frère de la mariée, M. William Bernier, dans les salles des Chevaliers de Colomb. Un bon nombre d'invités se rendirent à l'invitation. Les mariés partirent ensuite en voyage de noces et les meilleurs souhaits les accompagnent.

UN LIVRE-SOUVENIR

"Le Centenaire Cartier."

Il paraîtra sous ce titre, dans les premiers jours de juin, un compte-rendu officiel des Fêtes qui ont eu lieu à Montréal et à Québec, Ottawa, St-Amand sur Richelieu, et sur d'autres points du pays, à l'occasion de la célébration de monuments pour commémorer le centenaire anniversaire de la naissance de Sir Geo. Etienne Cartier. Ce sera un fort volume de 500 pages, profusément illustré, imprimé sur papier spécial, tête dorée, etc. Il se vendra \$5.00 et sera tiré à 2500 exemplaires, un tirage relativement limité étant donné l'importance que va donner à cette publication l'approche des Fêtes du Centenaire de la Confédération qui auront lieu le 1er juillet.

L'ouvrage est publié à la demande expresse de Mlle Hortense Cartier, et est offert en hommage de piété filiale à la mémoire de son illustre père. On y trouvera le compte-rendu des Fêtes et l'auteur, qui n'est autre que le directeur de "Mon Magazine", M. J. L. K. Laflamme, y fera ressortir, dans une préface de quelques vingt pages, la pensée qui a inspiré les fêtes et qui en a fait comme le couronnement de la pensée qui a guidé le grand homme d'Etat Canadien pendant toute sa carrière: l'unité nationale, la sauvegarde de tous les intérêts des siens, et une indéfectible loyauté envers la Couronne Britannique.

C'est cette idée qu'on fait ressortir les orateurs qui ont participé aux fêtes, tous ceux qui empêchés d'être présents, ont écrit ou télégraphié leur approbation du mouvement, et de ces témoignages il en est venu non seulement de toutes les parties de l'Europe, mais de pays amis et de tous les grands hommes d'affaires qui honorent à l'étranger le nom canadien.

Le monument Cartier que l'on peut admirer aujourd'hui sur le versant du Mont Royal fut dévoilé par le Roi lui-même, de son Château de Balmoral au moyen d'un contact électrique.

Les fêtes placées sous le haut patronage de son Excellence le Duc de Connaught, gouverneur général du Canada, à vu défiler au pied du monument les plus hautes personnalités. Son Altesse Royale le Prince de Galles, lors de son voyage triomphal au Canada, a tenu à y déposer une couronne.

Et on compte, parmi les panégyristes du grand homme, les plus hautes personnalités du Canada, de l'Europe, des Etats-Unis: Sir Charles Fitzpatrick, Sir Robert Borden, l'ex-président Wan Tait, le plus canadien des américains, M. Samuel Insull, le mise au jour de l'Ascension, 26.

On s'attend à ce qu'une assistance nombreuse assiste à cette cérémonie qui aura lieu en plein air. Un prélateur donnera le sermon, le roi des compagnies de transport de l'Etat de l'Illinois, l'hon. Thomas Chaps, l'hon. Rodolphe Lemieux, Sir Henry Drayton, le cardinal Bégin, le Lord évêque de Québec, Sa Grandeur Mgr Bruchési, Mgr Gauthier, Sir Lomer Gouin, l'hon. Premier Ministre Taschereau, l'hon. L. P. Pelletier, l'hon. C. J. Doherty, C. H. Cochar, l'hon. Arthur Meighen, les chefs des gouvernements de Belgique, Fran-

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.L'Homme qui a
de l'Argent

CEUX qui épargnent sont capables d'acheter, et l'homme avec de l'argent en banque est toujours en mesure de profiter des occasions et de parer aux éventualités. Prenez la résolution d'économiser une certaine somme — disons \$100. Quand vous aurez atteint ce montant, mettez de côté un autre \$100, et vous aurez bientôt \$1,000 en banque.

Demandez notre brochure "Les Possibilités de Votre Revenu" elle vous aidera.

La Banque Royale
du Canada

Succursale Montmagny, Que. - L. Tetu, Gerant

Assurance de Garantie

Fidélité des Employés

"La Prévoyance" émet une Police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Secrétaires-Trésoriers, Etc.

FIDELITE DES EMPLOYES

"La Prévoyance" émet une police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Commis, Percepteurs salariés ou à commission, qui abolit la pratique équivoque et surannée de demander à ses amis de se porter caution, et qui assure le patron contre toute perte occasionnée par les détournements de fonds et vols par ses employés. "La Prévoyance" émet aussi des Polices de Garantie Collectives au profit des Sociétés de Bienfaisance ou Compagnies, couvrant tous leurs percepteurs ou agents.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal, Tél. Main 4310-11-12-13.

J.-C. GAGNE, Directeur-Gérant.

JOS. C. HEBERT, N. P. Agent

MONTMAGNY, P. Q.

La Prévoyance

ASSURANCES

Lorsque le temps de renouveler vos assurances viendra demandez-vous si vous avez réellement une police qui vous assure et si c'est une compagnie solvable. Si vous êtes dans le doute, venez me voir, et si vous ne l'êtes pas, venez quand même chez un agent qui a plusieurs années de véritable expérience.

Je représente les meilleures Compagnies d'Assurances de l'Amérique: Assurances contre le Feu, les Accidents, les Maladies, les Bris de Vitres, Sur la Vie, Garanties de toutes sortes, Vols, Responsabilité Patronale (Assurance contre les Accidents du Travail), sur les Bouilloires (Chaudières à vapeur), sur les Attelages, sur la Responsabilité Publique, Garantie de contrats, Auto-mobiles, etc.

JOS. C. HEBERT, Notaire

64, rue du Dépôt

MONTMAGNY, P. Q.

J. N. O.

Téléphone No. 73

Poètes à vendre

J'ai plusieurs bons poètes de cuisine usagés, encore en très bon état, à vendre à bon marché et à très bonnes conditions.

S'adresser à:
NARCISSE MORIN,
Rue de la Fabrique,
MONTMAGNY.

Les cors durs ou mous cèdent au Holloway's Corn Pure Remover qui peut être employé avec la certitude d'obtenir un bon résultat.

À VENDRE

Engin à Vapeur, Laurie Corliss 100 H. P. avec réchaud (heater) à tubes de cuivre et poêle de 9 pieds.

Aussi pompe à vacuum électrique Bishop Babcock Becker avec moteur 2 1/2 H. P. et accessoires. Le tout en très bon ordre.

Montréal Suspender & Umbrella, 110 St-Pierre, Montréal.

GAGNEZ \$15.00 à \$20.00

PAR SEMAINE

Nous paierons \$15. à \$20. par semaine pour vos moments de loisir, à la maison. Pas de sollicitation. Travail facile, aucune obligation.

THE AUTO KNITTER Co
Dept 40
TORONTO.

J. N. O.

15 3 fois.

LE PEUPLE

REDIGÉ EN COLLABORATION

Est imprimé à l'«Eclair» de Beauceville, et publié par la Compagnie du «Peuple», Montmagny, le vendredi de chaque semaine

GRÈVES ET LOCKOUTS AU CANADA ET AUTRES PAYS EN 1926

La situation en ce qui concerne les grèves et les lockouts a été plus favorable en 1926 qu'en toute année depuis 1916. Le nombre de conflits en existence et de travailleurs intéressés est pratiquement égal aux totaux enregistrés pour les années 1923, 1924 et 1925, tandis que les pertes en jours ouvrables n'atteignent pas 300,000 jours, soit le total le moins élevé enregistré depuis 1916. La perte de temps enregistrée en 1926 représente également le total le moins élevé accusé dans toute année depuis 1900, exception faite de 1902, 1904, 1905, 1915 et 1916. Le fait saillant pour l'année envisagée (1926) est la perte de temps relativement peu élevée résultant des grèves et lockout intéressant les houillères, en regard des conditions signalées dans cette industrie de 1922 à 1925, inclusivement, période durant laquelle fut enregistré un nombre considérable de conflits dans l'industrie houillère, intéressant pendant des périodes prolongées un grand nombre de mineurs.

Les principaux conflits enregistrés en 1926 intéressent des maisons de confections et des fabrications de bottes et chaussures, et la perte de temps enregistrée dans ces deux groupes industriels représente près des deux tiers de la perte totale pour l'année. Une perte de temps considérable a également été signalée dans les industries de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière. Les conflits les plus importants ont été enregistrés dans les groupes suivants: employés de fabriques de chaussures, à Québec (conflit en existence de mai à septembre, qui affecta 3,000 travailleurs et causa une perte de \$8,677 jours ouvrables); ouvriers en confections pour hommes, à Montréal (ce conflit, qui affecta 5,000 employés écarta le 26 juillet et était encore en existence à la fin de l'année, bien que la majorité des ouvriers affectés aient vu leurs demandes acceptées et fussent retournés au travail après quelques semaines de grève seulement); ouvriers du groupe du bois de construction employés dans le district de Port Arthur (Ontario) (qui affecta 700 travailleurs et causa une perte de temps se chiffrant à 30,400 jours ouvrables). Vingt conflits ont été enregistrés dans l'industrie houillère. Certains de ces conflits intéressaient un nombre considérable de travailleurs, mais il ne durèrent que quelques jours et la perte de temps occasionnée ne fut pas importante.

Le ministère du Travail conserve depuis 1900 un registre des grèves et lockouts au Canada. Une liste complète des conflits en existence paraît chaque mois dans la *Gazette du Travail*, et, en autant que possible, des détails sont fournis intéressant la nature et le résultat dans le cas de chaque conflit. Au commencement de chaque année est publié un état-revue des statistiques analysant les données, et elle s'est augmentée depuis 1912 d'une liste complète des conflits en existence dans le cours de l'année. Considérant que les états mensuels sont nécessairement d'une nature préliminaire, la revue annuelle constitue donc le registre révisé pour l'année considérée. Un rapport spécial intitulé «Grèves et lockouts au Canada de 1901 à 1912», publié au cours de 1913, fournit une liste complète des grèves et lockouts enregistrés dans cette période. Ce rapport, qui contient des tableaux analytiques, a été complété par les revues annuelles publiées dans la *Gazette du Travail*, et la liste des conflits du travail, ainsi que les tableaux analytiques, se trouvent portés à jour chaque année.

Le registre du ministère comprend les lockouts tout aussi bien que les grèves, mais il se rencontre rarement un lockout ou une situation industrielle qui soit indubitablement un lockout. Les grèves et les lockouts sont en conséquence enregistrés ensemble dans les tableaux statistiques, l'expression «conflit» étant employée pour les uns comme pour les autres.

Une grève ou un lockout inclus comme tel dans les registres du ministère est une cessation de travail affectant six employés ou plus pendant une période de travail ou plus. Les conflits durant moins d'une journée de travail et les conflits intéressant moins de six employés n'ont pas été inclus dans les registres, à moins qu'ils aient causé une perte de 10 jours ou plus. Un registre des conflits occasionnant une perte de moins de 10 jours ouvrables est conservé au ministère. Un conflit de cette nature, intéressant sept ouvriers pendant quatre heures—représentant une perte de 28 heures ou de près de 3 jours ouvrables—a été enregistré en 1925.

Les chiffres du rapport couvrent toutes les grèves portées à la connaissance du ministère, et les méthodes employées pour obtenir des renseignements exacts. Cependant, l'estimation faite en pareil cas est le résultat de recherches minutieuses, et, grâce à l'expérience de plus en plus

grande acquise dans le traitement du sujet, on croit que les statistiques indiquent les conditions avec une précision raisonnable. L'estimation de la perte de temps est obtenue en multipliant le nombre de jours ouvrables pendant lesquels chaque grève a duré par le nombre des employés affectés dans le différend de temps à autre, autant que l'on sache.

BERTHIER

Décès.

Le 2 avril ont eu lieu les funérailles de Dame Marie Gaumond épouse de M. Ed Brochu. Elle était âgée de 64 ans.

Le 9 avril M. l'abbé Fortin a chanté le service de Dame Johnny Dion, née Hermine Blais décédée le 6 à l'âge de 79 ans.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Va-et-vient.

Étaient de passage au presbytère dimanche, MM. les abbés Butin et Dumont de Québec.

M. l'abbé C. Morneau professeur de chant est venu rendre visite à M. le Curé, mercredi dernier.

Mlle Dorothee Blais est revenue dans sa famille après un séjour de quelque temps à St-Lambert.

M. et Mme Welly Paquet et leurs enfants de Montmagny étaient dimanche chez M. J. H. Blais.

Milles Catherine Bossé et Imelda Bélanger du Sault Montmorency, sont venus passer la Pâques dans leur famille.

M. Eug. Bacon de Saint-Pierre était en promenade dimanche chez son oncle M. Edmond Blais.

Mlle Gratia Blais inst., à Saint-Lambert, était dimanche chez son père M. Edm. Blais.

M. Clément Gagné de St-Joseph d'Alma est chez son père M. Anselme Gagné.

M. Emile Blais employé à la «Bishop Co» de Limoulu était dimanche dans sa famille.

Milles Camille et Agathe Gagné inst. à St-Joseph Montmorency sont venus passer quelques jours chez leur père M. Anselme Gagné.

M. Philias Brochu de Québec, était dimanche chez M. Emile Brochu.

MM. Ern Georges Blais de Saint-Pierre étaient dimanche chez leur oncle de M. J. H. Blais.

Mlle Marguerite Pelletier de la R. du Loup est venue passer quelques jours chez son oncle M. Frs Dufour.

Mlle Simone Carboneau, de Québec, est retournée dans sa famille, après avoir passé quelque temps chez ses oncles MM. Joseph Butin et H. Carboneau.

M. Horm Coriveau est allé en promenade à Québec chez M. Ph. Brochu.

Mlle Béatrice Bélanger, inst., à St-Jean d'Iberville est venue passer les fêtes de Pâques chez son père M. A. Bélanger.

M. Omer Dufour de Québec est en promenade chez son père M. Frs Dufour.

Mme S. Boucher est revenue d'une promenade de quelques jours à Limoulu chez son fils M. W. Boucher.

M. Edouard Fortin et son petit-fils Roméo Fortin du Cap St-Ignace étaient en visite au presbytère dimanche.

M. et Mme Richard Boucher et leur fillelette Gilberte, de Lévis étaient dimanche chez Mme Onés Boucher.

M. Paul Gagné Agent d'assurances était ces jours derniers chez sa mère Mme John Gagné.

Mlle Germaine Morin de St-François était dimanche chez son oncle M. Joseph Morin.

Mme Auguste Morin, de Saint-François était dimanche chez son oncle M. Joseph Morin.

M. Paul Ménard de Causapal est en promenade chez son grand-père M. Michel Ménard.

M. Edm. Mercier Marie ainsi que M. Johnny Lavalée sont allés en voyage d'affaires à St-François samedi.

M. Emile Mercier est de retour dans sa famille après avoir passé 2 mois à Warren R. I.

M. et Mme Alfred Dumas, ainsi que Mme Eliend Hoffman et son fils

Joseph sont allés à St-François dimanche chez M. Joseph Roy.

M. T. Brochu de Warren R. I. est en promenade chez des parents.

Mme Adolphe Boucher est allée en promenade à St-François dimanche chez son père M. Wm Marceau.

M. Amédée Bélanger professeur et Mme Bélanger de St-Jean d'Iberville sont venus rendre visite à leur père M. Adélard Bélanger.

Baptêmes. M. et Mme Alfred Guy née Germaine St-Pierre font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jos Jacques, Gaston, Parrain et marraine M. et Mme Eug. Mercier.

Le 9 avril a été baptisée Marie Dolores Pierrette, enfant de M. et Mme Edgar Boucher née Laura Marceau. Parrain M. Pierre Marceau, représenté par M. Adolphe Boucher. Marraine Mlle M. Aimée Boucher représentée par Mme Ad. Boucher.

Dimanche le 17, a été baptisé Jos. Fernand Roger, enfant de M. et Mme Jos Lessard née Judith Guimette. Parrain et marraine M. et Mme Jos N. Blais oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Malades. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Oscar Paquet qui est à l'Hôtel-Dieu de Lévis où elle a subi une opération, ainsi qu'à M. Amable Mercier qui est gravement malade et qui a aussi été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Mutations de propriétés. M. Damase Larochelle a acquis la résidence de feu Mme Narcisse Blais M. Michel Ménard a acquis celle de M. Johnny Dion qui est allé demeurer chez M. Ph. Morency.

SAINT-EUGÈNE

SPECIAL

Fête au sucre. Dimanche le 13 avril sur la gentille invitation de M. et Mme Cléophas Guimont, un groupe de parents et amis se réunissaient à la sucrerie pour y déguster la bonne tire d'érable.

Inutile de décrire la joie et le plaisir de tout le monde qui se bécotaient attendant le moment de la charmante invitation. Tous les convives lèchèrent la palette, avec plaisir et firent honneur à la délicieuse tire qui avait le secret de satisfaire les plus gourmands. La plus franche gaieté régna durant le cours de l'après-midi.

Parmi les invités, on remarquait: M. Cléophas Guimont, organisateur, M. et Mmes Gagné, A. Caron, E. Vachon, Nap. Gagnon, M.M. Athanas Cloutier, Ph. Glisson, Ph. Gagné, J. Thibault, Gérard Gagné, Cleo. Desjardins, L. Guimont, R. et A. Guimont, Ovide Thibault, A. Guay, L. Bélanger, P. E. Guimont, Sylva Guimont, E. Caron, E. Guimont, A. Caron J. Duchesneau, J. Caron, A. Duchesneau, Max. Thibault, A. Thibault, O. Bernier, A. Bélanger, A. Leclerc, Alb. et Gérard Kirouac, Edm. Théberge, Félix Vachon, P. Jean, C. Vachon, L. Gagnon, A. Cloutier, E. Gagnon, Lucien Guimont, Miles Lucie, Delosa, Blanche, Jeanne d'Arc Guimont, Isola et Armande Caron, Alédo Guimont, S. Gagné, V. Fournier, Germ. Eliane et Jeannette Guimont, Germ. Bélanger, L. Guimont, J. A. Gagné, L. Théberge, M. L. Gagné, Ivette Théberge, A. Vachon Délima et Océle Jean, S. Vachon, P. Gagnon, M. A. Cloutier.

Cependant nous nous sommes séparés en se promettant tous d'en garder un bon souvenir et nous remercions l'espérance d'y retourner encore.

Nous remercions cordialement, M. et Mme Guimont, ainsi que leur jeune fille, Aléda, de leur amabilité. Nous remercions aussi les gens qui ont bien voulu nous faire entendre leurs beaux chants Canadiens.

JY ÉTAIS.

BUREAU DELAGRAVE

Nos félicitations à M. Albert Fiset, qui a acheté la propriété de M. Jos Beaumont et ce dernier a acheté la maison de M. Ubald Talbot.

M. Lauréat Fiset de Charny, était, ces jours derniers dans sa famille.

Mlle Marguerite Cantin de Saint-Romuald, est en visite chez des parents.

Mlle Mariette Bouffard élève du Couvent de Saint-François, est pour quelques jours en vacances chez son père, M. Adélard Bouffard.

Mme Zéphyr Chouinard est revenue d'une promenade à St Jean Port Joli enchantée de son voyage.

M. l'abbé Moreau était lundi l'hôte de M. Louis Lavergne.

M. et Mme Georges Desrosiers, sont revenus d'une promenade à St-Aubert.

M. Engèle Bacon, de Montréal, était ces jours derniers, en visite chez sa mère Mme Jos Bacon.

M. Paul E. Ruel de Saint-Vallier après avoir passé quelques jours chez son oncle M. Arthur Ruel, est retourné dans sa famille.



Rafraichissez-vous avec la gomme



SAINT-MARCEL

Va-et-vient. M. et Mme Jos Boulay sont arrivés pour résider parmi nous.

M. Adolphe Morin est parti pour aller travailler à Iberville Lac St-Jean.

Mlle Isela Allaire, de St-Cyrille, était parmi nous la semaine dernière.

Milles M. Loe Duchesneau et Ida Coulombe sont allées passer les jours Saints dans leur famille, à St-Cyrille.

Mlle Léona Kirouac de Saint-Cyrille est pour quelque temps chez M. Alex Pelletier.

M. J. H. Ouellet, de St-Pamphile, était dans notre paroisse la semaine dernière.

Milles Marie et Eliane Pelletier, sont revenues d'une promenade à Saint-Gervais.

Repassez à l'électricité et oubliez la chaleur

Pourquoi vous faire griller à la chaleur accablante du poêle, quand vous pouvez repasser avec tant de facilité et de confort à l'aide d'un FER A REPASSER ELECTRIQUE? La chaleur est à l'intérieur même du fer et y demeure aussi longtemps que vous le désirez. Quel meilleur travail n'auriez-vous pas alors? Que de temps n'épargneriez-vous pas? Et dans quelle douce fraîcheur ne conserveriez-vous pas votre cuisine?

N'hésitez pas à vous le procurer; vous éliminerez ainsi la chaleur épuisante du poêle — les allées et venues fatigantes — les maux de dos — les fatigues dans le poignet et nombre d'autres inconvénients du repassage. Le jour du repassage n'est plus un objet d'effroi si vous vous servez de l'électricité.

Prix et conditions faciles.

VENEZ NOUS VOIR

LA CIE

Electrique de Montmagny

56, rue Saint-Jean-Baptiste
MONTMAGNY, P. Q.

Ménagères

Des tartes préparées avec les différentes Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet", font des desserts exquis et des plus économiques. Dans une boîte de 15 sous vous aurez assez de garniture—crèmeuse et riche—pour remplir 4 grosses tartes.

Et elles sont très faciles à préparer.

Le MODE d'EMPLOI est INDIQUE sur chaque BOITE. En vente chez tous les épiceries et marchands généraux.



CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES. Fabrique Par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.

CABANO, QUÉ.

Soirée récréative.

Une soirée récréative a été donnée par les élèves du Couvent des SS. du St-Rosaire, lundi le 18 du courant.

La recette sera appliquée à la reconstruction de la Salle Saint-Joseph afin de répondre aux exigences bien compréhensibles du gouvernement, la dite salle sera transformée en un seul local. (Salle de spectacle seulement.)

Les artistes en herbe ont réussi à merveille et nous leur devons nos sincères remerciements.

Cercle Montcalm. Il est fortement question que ce cercle qui a été si bien accueilli ici, revienne.

Il est même sous entendu qu'une pièce très intéressante est à l'étude. A tout événement, nous faisons des vœux pour que cette prédiction se réalise.

Nous en reparlerons en temps et lieu.

EMBELLISSEZ-LA AVEC LES LES TEINTURES DIAMANT

Ne faites que les plonger pour les nuancer ou faites-les bouillir.

Chaque paquet de 15 sous contient des directions si simples que n'importe quelle femme peut teindre de délicates nuances ou de riches et permanentes couleurs la lingerie, les soies, les rubans, les jupes, les blouses, les robes, les manteaux, les bas, les chandails, les draperies, tout, en un mot!

Achetez les Teintures Diamant pas d'autre—et dites à votre pharmacien quels tissus vous voulez teindre, si c'est de la laine ou de la soie, de la toile, du coton ou une texture mixte.

Dr J. R. BARIL
Chirurgien - Dentiste

Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai d'après les méthodes les plus modernes. Extraction des dents sans douleur.

Heures de bureau tous les jours, de 9 hres à 5 hres, 49 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél. Nat. 46.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L., C.R.
AVOCAT
Tél. Bureau 8 Résidence 10
64 rue du DÉPOT
MONTMAGNY, P. Q.

ALEX. CHOUINARD
B.A., L.L.
AVOCAT
Tél. Bureau : 169 Tél. R. s. 17
64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Thomas Tremblay
A. L.L.L.
AVOCAT
De la société légale
LANGLAIS, LANGLAIS,
GODEBOUT & TREMBLAY,
à Québec.
MONTMAGNY
Bureau: - Rue de la Gare,
près du Palais de Justice.
Tél. 99

L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents, Responsabilité Patronale
Achats et Ventes de Débitures
PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt -:- Montmagny.

Dr J. R. BARIL
Chirurgien - Dentiste
Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai d'après les méthodes les plus modernes. Extraction des dents sans douleur.

DR CLEMENT ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Gradué de l'Ecole Vétérinaire de Montréal, avec la plus grande distinction
Membre de l'Association des médecins-vétérinaires de la province de Québec.

Pratique générale de médecine et de Chirurgie vétérinaire, chez: M. Adélard Gamache, Charretier.

Tel. No 45 MONTMAGNY P. Q.

L'ANGLAIS

SANS MAÎTRE

Voici un nouveau système de principes les plus simples pour l'Instruction par soi-même. Cette méthode est conçue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique simplement les différentes tons, les lettres donnent un vocabulaire suffisant, on donne des mots les plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expression faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est complet.

Prix: 65c, expédié franco à n'importe quelle adresse, sur réception du prix Département "L'Peuple", Montmagny.

QUEBEC CENTRAL

La ligne directe à Sherbrooke, Boston, Newport, New-York.

et à tous les points de la Nouvelle-Angleterre, via Chemin de Fer Canadien National, Lévis ou Charny et

ROUTE QUEBEC CENTRAL
Char d'ortie et parloir entre Charny et Boston.

Correspondance à Sherbrooke, pour New-York.

Wagon restaurant entre Charny et Sherbrooke

Prenez vos billets par l'entremise de Québec Central.

F. O'CONNELL, Ville et District Agent des Passagers, Québec, Qué.

O. D. WAINWORTH, Agent Général des Passagers, Sherbrooke, Qué.

BLANCS DE RECUS EN LIVRETS DE 100

\$0.25 par livret (100 recus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 recus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J. N. O.

Maurice Rousseau, L.L.L., C.R. Alex. Chouinard, L.L. ROUSSEAU & CHOUINARD AVOCATS 64, rue du Dépôt, - Montmagny

A. Miville Déchène, C. R., Fernand Choquette, B. A., L.L. L., Pierre De Guise, Avocat DECHENE, CHOQUETTE & DE GUISE AVOCATS ET PROCUREURS Bureau à Montmagny, -:- RUE DE LA STATION Tél. 126 Bureau à Québec, - - - 88, rue ST-PIERRE Tél. 4208

Téléphone 14 ROUSSEAU & HEBERT NOTAIRES Commissaire de la Cour Supérieure Placements d'argent sur hypothèque ou débiteurs ASSURANCES.—Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité Patronale, Etc. 64 rue du Dépôt, -:- MONTMAGNY Bureau au Cap Saint-Ignace Hôtel PELLETIER. Les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, dans l'après-midi.

Téléphone Est 393 RODOLPHE BEDARD EXPERT COMPTABLE MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES Liquidations et Partages, Arbitrages Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions, CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES 1044, rue Saint-Denis, -:- Montréal

Téléphone No. 111 J. LEO K. LAFLAMME B.A., L.L.L., AVOCAT 29, rue St-Jean Baptiste, Montmagny

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood Remington. S'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

ATTENTION ! ATTENTION ! Procurez-vous le Secrétaire Universel pour la somme de 50cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre Journal. Pour envoi par la malle ajouter 10cts. J. N. O.

AVIS AUX DAMES Procurez-vous la Nouvelle Cuisine Canadienne pour la modique somme de 50cts ou 60cts par la malle. En vente au Bureau de notre Journal. J. N. O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE Deux machines Oliver, en parfait condition. Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

RUBANS DE CLAVIGRAPHES Pour machines: Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc., à vendre à nos bureaux, ou expédiés par la malle franco, sur réception du prix: \$1.00 chacun, ou trois pour \$2.50.

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 1926

Convois allant à l'Ouest No. 3 Océan Limitée tous les jours. 2.52 a.m.

No. 35 Local tous les jours dimanche excepté. 8.01 a.m.

No. 1 Express maritime, tous les jours. 12.33 p.m.

No. 31 tous les jours, dimanche excepté. 6.46 p.m.

Allant à l'Est No. 32 Local tous les jours dimanche excepté. 10.15 a.m.

No. 36 Local tous les jours, excepté dimanche. 5.12 p.m.

No. 2 Express maritime, tous les jours. 5.51 p.m.

No. 4 Océan Limitée, tous les jours. 1.14 a.m.

À LOUER Logements de 5 à 8 chambres, dans différentes parties de la ville, à louer à bonnes conditions. S'adresser à: ROUSSEAU & HEBERT, Rue du Dépôt, Montmagny.

N. O.



Rhumatisme On peut éviter la souffrance. Faites chauffer du Liniment Minard. Imprégnez-en la région malade. Frottez énergiquement. Vous serez presque immédiatement soulagé. Minard et Douleur sont deux mots irréductibles.

Liniment Blanc Supérieur MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR

L'HOMME VIEILLI

"Pour l'Eclairer."

Ce jour là, il se sentait plus triste que de coutume et tout en écoutant les airs de fanfares, Paul songeait. Il repassa dans son souvenir sa vie d'aventures. Parti tout jeune de son pays natal, en compagnie de plusieurs compagnons pour se rendre à Paris. Cependant Paul, était heureux malgré sa misérable existence.

Il arrivait souvent qu'au cours de ses voyages, il rencontrait des camarades, qui jouaient de la mandoline dans les cours, et l'on s'arrêtait à l'abri d'un porche pour se conter les aventures de la journée.

Paul était un superbe garçon aux yeux noirs, grand et promettait beaucoup pour l'avenir.

A vingt ans pris de la nostalgie du pays, il retourna voir les flots bleus... puis épousa une fille de pêcheur et s'établit dans les vieux pays.

Ils étaient contents de leur sort, ils vivaient d'un rien, d'un rayon de soleil, d'un éclat de rire. Mais, les enfants vinrent et Yvonne ne riait plus aussi souvent et Paul reprenait avec moins d'âme les chansons des marins.

Il avait guère ni l'un, ni l'autre le goût du travail, ils espéraient tout de la nature et la nature se contentait de verser sur eux, chaque jour, sa belle lumière et avait fait le tour du ciel bleu, elle s'en allait vers d'autres mondes, entraînant sa robe d'or.

Alors Paul se laissa entraîner par ses rêves de chimères et à faire partie du prochain convoi d'émigrants pour le Canada. On céda alors tous les meubles et la petite famille s'embarqua pour le pays de ses nouveaux espoirs. Elle s'installa à Mont-Real dans un quartier pauvre parmi un amoncellement de misérables.

Tant que l'été dura, chacun était gai mais quand l'hiver tout à coup se congela et l'entraînèrent, Yvonne demeurait presque toujours près du feu et les petits négligés manquant d'air pur mouraient l'un après l'autre. Yvonne, épuisée, eut à peine à passer l'hiver et un jour d'après elle se sentit secouée ses dernières forces, invoquant à ses regards mourants les horizons de l'île natale, elle rendit à la Madone son âme comme une rose mûre par la gelée.

Paul restait seul et des années s'écoulèrent, 15 ans, 20 ans peut-être il ne savait plus.

Toutefois, il y avait des jours où il se sentait plus vieux, surtout quand le ciel était gris, le soleil absent comme aujourd'hui, où il s'était attardé à revivre son passé et en égrenant ces airs tant aimés, de guerriers et de marins... et il attendait, résigné, que la romance commencée fut finie pour reprendre la route afin de mendier un morceau de pain.

Jeune Reuse.

"Un soir dans ma chambre."

CONCOURS LITTÉRAIRE

A propos du concours littéraire de la Section française de l'Association des Auteurs canadiens.

LE DELAI EST PROLONGÉ

A sa dernière réunion, le Bureau de direction de la Section française de l'Association des Auteurs canadiens, a résolu de prolonger, au 1er juillet prochain, le délai accordé aux concurrents pour faire leurs envois lequel délai devait d'abord expirer le 18 avril prochain.

Les directeurs ont pris cette décision sur la demande d'un grand nombre de professeurs, religieux et laïques, instituteurs et institutrices, qui désirent prendre part à cet intéressant concours et que leurs occupations, trop absorbantes à cette époque si active de l'année scolaire, empêchent de le faire. En agissant ainsi, l'Exécutif de la Section française à la conviction d'assurer au concours un nouvel élan puisque cela permettra à un plus grand nombre de nos écrivains d'y prendre part.

On nous demande de préciser sur un point les règlements et conditions du concours que nous donnons plus bas, en spécifiant que, par littérature enfantine, il est bien entendu qu'il s'agit d'œuvres destinées à l'enfance, mais non écrites par des enfants. Il ne s'agit donc d'être question de soumettre au jury des productions dues à la plume de garçonnets et de fillettes de dix à douze ans.

Voici de nouveau les conditions de ce concours :

- 1.—Les manuscrits ne devront pas contenir plus de 3,000 mots.
- 2.—Les nouvelles, récits, légendes ou contes devront être canadiens, par les personnages et les décors, et appropriés spécialement, par le style et les pensées, au développement intellectuel des enfants de 7 à 12 ans.
- 3.—On devra fournir les manuscrits en triplicata et au clavier.
- 4.—Chaque concurrent devra signer son travail d'un pseudonyme et envoyer en même temps, dans une enveloppe cachetée, son nom véritable et sa adresse. Les manuscrits doivent être adressés à M. Almé Plamondon, N. P. secrétaire de l'Association des Auteurs 47 rue Clarendon-Québec.
- 5.—Une somme de \$250.00 sera accordée en prix et répartie de la façon suivante :

- | | |
|-------------|----------|
| 1er prix : | \$100.00 |
| 2ème prix : | \$75.00 |
| 3ème prix : | \$50.00 |
| 4ème prix : | \$25.00 |
- 6.—Le jury chargé d'attribuer les prix se composera de trois membres nommés par l'Exécutif de la Section française.
- 7.—Le volume de l'auteur qui aura remporté le premier prix sera édité gratuitement à cinq mille exemplaires et une royauté de 20% sera accordée à l'auteur.

Alors Paul se laissa entraîner par ses rêves de chimères et à faire partie du prochain convoi d'émigrants pour le Canada. On céda alors tous les meubles et la petite famille s'embarqua pour le pays de ses nouveaux espoirs. Elle s'installa à Mont-Real dans un quartier pauvre parmi un amoncellement de misérables.

cordée à l'auteur par l'éditeur. Les autres volumes primés, sur recommandation du jury seront confiés à un éditeur qui s'engagera à les publier à ses frais et à faire une remise de 20% aux auteurs de ces volumes.

8.—Ce concours prendra fin le 1er juillet 1927.

LES SEPT PÊCHES CAPITAUX DE L'HOMME D'AFFAIRES

Un fameux écrivain anglais prétend que les hommes d'affaires de nos jours s'il s'avaient à se présenter devant un tribunal infortuné pour cette catégorie d'hommes, au point de vue affaires, ces derniers devraient tous se faire absoudre de certains péchés communs à tous ceux qui se sont lancés dans le commerce ou l'industrie.

Nous les énumérons ci-après, et que les plus humbles parmi nos lecteurs tirent profit de l'examen de conscience que nous leur faisons faire. Voici les fautes et les défauts dont nous voulons parler :

1. Cette habitude que ces gens ont de croire qu'ils ne peuvent prospérer qu'en faisant la guerre à tous leurs concurrents.
2. Cette tendance à s'émouvoir de tout, surtout de choses qui ne peuvent être améliorées ou chargées.
3. Cette facilité de croire qu'une chose est impossible parce qu'elle ne peut être surmontée par nous-mêmes.
4. Obliger les autres personnes à penser et agir comme nous.
5. Négliger le développement et la culture de son intelligence, en se privant de lire et d'étudier.
6. Trop s'occuper de bagatelles, de futilités, et mettre de côté les choses les plus importantes.
7. Ne pas s'habituer à l'économie.

Nous ne prétendons que l'inventaire des défauts communs aux gens d'affaires soit complet; nous pourrions, certes, en ajouter plusieurs sur leur place déjà dans le "Petit Catéchisme", mais comme il faudrait entrer dans un domaine où nous pourrions pas parler avec autant d'autorité que ceux qui veillent au salut de nos âmes, nous retranscrivons l'échelle et nous vous laissons à vos réflexions.

Notes importantes.

A: Partagez en trois repas les quantités de lait indiquées.

B: Servez du bon foin de trèfle et de luzerne des que les veaux peuvent en manger.

C: Donnez une fois par jour, dans le bœuf, une cuillerée à soupe d'huile de foie de morue, riche en vitamine, principe favorisant la croissance.

D: Laissez le veau en liberté dans des stables propres et bien ensoleillés.

E: Gardez les à l'intérieur l'été; ne les envoyez au pâturage qu'à l'automne quand que possible et le jour seulement.

ALIMENTATION DES VEAUX

- 1ère semaine: Servez le lait de la mère surtout durant les premiers jours. Quantité: 4 à 4 1/2 litres par jour.
- 2ème semaine: Servez le lait entier; Moyenne 7 à 8 litres.
- 3ème semaine: Commencez à remplacer le lait entier par le lait écrémé.



EN PAQUETS DE FEUILLE DE MÉTAL HERMÉTIQUEMENT CLOS SEULEMENT — JAMAIS VENDU AU DÉTAIL

me, le premier jour donnez une demi-litre de lait écrémé et augmentez peu à peu. En moyenne pour cette semaine donnez 6 à 7 litres de lait entier et 2 à 2 1/2 litres de lait écrémé. A ce moment, tenez à la disposition du veau le mélange suivant: 2 parties de mouture de blé d'ind, 2 parties de mouture d'avoine et une partie de pain de lin.

4ème et 5ème semaine: Continuez substitution du lait entier par du lait écrémé à raison de un litre par jour.

6ème semaine: Servez lait écrémé 12 à 15 litres.

Notes importantes.

A: Partagez en trois repas les quantités de lait indiquées.

B: Servez du bon foin de trèfle et de luzerne des que les veaux peuvent en manger.

C: Donnez une fois par jour, dans le bœuf, une cuillerée à soupe d'huile de foie de morue, riche en vitamine, principe favorisant la croissance.

D: Laissez le veau en liberté dans des stables propres et bien ensoleillés.

E: Gardez les à l'intérieur l'été; ne les envoyez au pâturage qu'à l'automne quand que possible et le jour seulement.

me, le premier jour donnez une demi-litre de lait écrémé et augmentez peu à peu. En moyenne pour cette semaine donnez 6 à 7 litres de lait entier et 2 à 2 1/2 litres de lait écrémé. A ce moment, tenez à la disposition du veau le mélange suivant: 2 parties de mouture de blé d'ind, 2 parties de mouture d'avoine et une partie de pain de lin.

4ème et 5ème semaine: Continuez substitution du lait entier par du lait écrémé à raison de un litre par jour.

LE ROMAN DES QUATRE

La littérature canadienne aura, comme son aînée de France, un roman des quatre. L'entreprise assez hardie lancée par le jeune éditeur Edouard Garand m'a laissé d'abord songeur. Perplexe, je me demandais, dans mon fort intérieur, ce que pourrait bien être ce roman abandonné au sort commun de l'Ubald Paquin, Alexandre Huot, Jean Féron et Jules Larivière? Ces quatre romanciers ont acquis déjà tous une renommée enviable comme écrivains, mais chacun d'eux a sa forme particulière de lire, d'écrire; chacun d'eux a ses diversités de penser, de goûts, des inclinations personnelles si différentes que leur choix me paraissait un obstacle à la réalisation de ce projet d'ensemble. Je me suis grandement trompé. Lecture faite, il me faut avouer que le roman des quatre possède une unité, une cohésion, une allure littéraire générale bien observée dans les quatre récits, ce qui lui assurera un grand succès de librairie.

L'intrigue du roman tient du mystère. Elle ferait honneur à Maurice Leblanc ou à Conan Doyle. Il faut parcourir en entier le livre pour arriver le plus tôt possible à la conclusion, tant l'intérêt y est soutenu, captivant et magique. La dernière partie le récit du notaire, est émaillé d'observations sagaces qui feront les délices des reporters de nouvelles.

L'affaire Lafond tourne autour d'un meurtre bizarre, enchevêtré, inexplicable. Si la publicité est indispensable dans la lutte commerciale, si elle est essentiellement pratique en matière de genre, comme les quatre auteurs de la "Digne Dorée", nous nous défendons d'en faire. Le roman des quatre, d'inspiration paillardes, pour ne point éveiller la curiosité du lecteur, en est un exemple démonstratif, qui a exigé aux auteurs une science et un art consommés qui ne laisse pas long de défauts. "La Digne Dorée", n'a rien d'extravagant, mais elle nous ramène cette pancarte-réclame d'un New-Yorkais, imprimée en lettres colossales: "Le président des Etats-Unis est devenu fou" pour attirer des passants sur un nouveau système breveté de boutons à trois trous. Le roman des quatre est une autre turquerie!

Il faut lire le roman des quatre, car c'est une nouveauté littéraire chez nous. Paquin, Huot, Féron et Larivière se sont entendus au préalable, avant d'écrire l'ouvrage? Nous l'ignorons. D'une manière ou d'une autre, le roman est bien fait, et comme les affaires bien faites n'ont pas besoin qu'on leur fasse de fixés, tandis qu'une sueur froide lui coule sur le front, il nous ramène cette pancarte-réclame d'un New-Yorkais, imprimée en lettres colossales: "Le président des Etats-Unis est devenu fou" pour attirer des passants sur un nouveau système breveté de boutons à trois trous. Le roman des quatre est une autre turkerie!

Il faut lire le roman des quatre, car c'est une nouveauté littéraire chez nous. Paquin, Huot, Féron et Larivière se sont entendus au préalable, avant d'écrire l'ouvrage? Nous l'ignorons. D'une manière ou d'une autre, le roman est bien fait, et comme les affaires bien faites n'ont pas besoin qu'on leur fasse de fixés, tandis qu'une sueur froide lui coule sur le front, il nous ramène cette pancarte-réclame d'un New-Yorkais, imprimée en lettres colossales: "Le président des Etats-Unis est devenu fou" pour attirer des passants sur un nouveau système breveté de boutons à trois trous. Le roman des quatre est une autre turkerie!

Il faut lire le roman des quatre, car c'est une nouveauté littéraire chez nous. Paquin, Huot, Féron et Larivière se sont entendus au préalable, avant d'écrire l'ouvrage? Nous l'ignorons. D'une manière ou d'une autre, le roman est bien fait, et comme les affaires bien faites n'ont pas besoin qu'on leur fasse de fixés, tandis qu'une sueur froide lui coule sur le front, il nous ramène cette pancarte-réclame d'un New-Yorkais, imprimée en lettres colossales: "Le président des Etats-Unis est devenu fou" pour attirer des passants sur un nouveau système breveté de boutons à trois trous. Le roman des quatre est une autre turkerie!

Il faut lire le roman des quatre, car c'est une nouveauté littéraire chez nous. Paquin, Huot, Féron et Larivière se sont entendus au préalable, avant d'écrire l'ouvrage? Nous l'ignorons. D'une manière ou d'une autre, le roman est bien fait, et comme les affaires bien faites n'ont pas besoin qu'on leur fasse de fixés, tandis qu'une sueur froide lui coule sur le front, il nous ramène cette pancarte-réclame d'un New-Yorkais, imprimée en lettres colossales: "Le président des Etats-Unis est devenu fou" pour attirer des passants sur un nouveau système breveté de boutons à trois trous. Le roman des quatre est une autre turkerie!

La saveur appétissante des feves préparées par nos grand'mères est celle des feves

CATELLI

1867 1927

Aussi délicieuses que le macaroni Hirondelle

CAP SAINT-IGNACE

MM. Eugène et Napoléon Guimont de Québec et M. J. Jobidon de Châteauguay, sont venus, mercredi, assister au service de leur oncle, M. Damase Guimont.

Mme Dominique Bernier et sa fille Colombe, de Montréal, étaient ici, ces jours derniers.

M. Jules Fraser, voyageur, pour la maison Légaré, était dans sa famille, le dimanche de Pâques.

MM. Louis Marie Cloutier, E. E. C., de l'Université Laval de Québec, et Robert Cloutier, étudiant au Collège de Lévis, sont retournés continuer leurs études après avoir passé les vacances de Pâques chez leur père, le Dr. J. E. A. Cloutier.

Les Révérends Pères Emile Journault et LeBlanc, Rédemptoristes, de Sainte-Anne de Beaupré, étaient de passage, samedi, chez des parents.

MM. François Guimont, E. E. M., et Gaudias Guimont, étaient chez leur père, à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Antonio Panchaud, de Québec, est venu passer Pâques chez son oncle, M. Léandrus Méthot, et chez son amie, Mlle Noëlla Bernier.

Mlle Louis Guimont de Batiscan, est l'hôte de sa sœur, Mme Camille Bernier.

Lundi le 18 avril, le glas funèbre annonçait la mort d'un vénérable notaire dans la personne de M. Damase Guimont, époux de feu Virginie Fraser. Il était âgé de 90 ans et 7 mois. Il laisse pour le pleurer deux fils: M. Napoléon Guimont et M.

Bonquets Spirituels: Mme Yve Achille Bernier, fils, Mmes Ernest Gendreau, Jules Fraser, MM. et Mmes Paul Caouette, l'Islet, Thomas Laine, l'Islet, Daniel Bernier, Charles Jalbert, Mme Phylide Bernier, Mlle Amerine Bernier, MM. et Mmes Arthur Coulombe, Joseph Blanchet, Napoléon Fraser, Auguste Bernier, Georges Landry, Joseph T. Fortin, Alfred Francoeur, Mme Joseph E. Jalbert, MM. Sylva Gaudreau, Lionel Bernier, MM. et Mmes Elzéar Boulet, Adélard Bernier, Emile Morin, Louis Guimont, Eugène Richard.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi, le 20, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par l'abbé Ad. Gagnon. Le service chanté par l'abbé Nap. Pelletier, assisté de MM. les abbés Ad. Gagnon, curé, et Alphonse Fortin, du collège de Sainte-Anne, comme diacre et sous-diacre. La croix portée par M. Joseph Blanchette, précédait le corbillard, conduit par M. Joseph Fortin. Le corps était porté par MM. Adolphe, Léon-Claudio, Adélard Bernier, Nazaire Morin.

Le deuil était conduit par son fils, M. Napoléon Guimont, ses filles: Mmes Dom. Bernier, Ernest Gaudreau, Achille Bernier, Napoléon Guimont, son beau-frère, M. Paul Caouette, ses gendres: MM. Dom. Bernier, et Ernest Gaudreau, ses petits-enfants: MM. et Mmes Samuel Caron, Jos. Nap. Guimont, MM. Louis, Marie, Robert, Napoléon Guimont; Mlles Rebecca Bergeron, Marie-Thérèse, Fernande Guimont, Colombe Bernier, Montréal, Adrienne et Alberta Bergeron, ses neveux, MM. Eugène et Napoléon Guimont, de Québec, Joseph Ludger et Arthur Guimont, Thomas Fraser, Joseph Caouette, Roméo Caouette, l'Islet, et une foule d'autres parents et amis dans la liste serait trop longue à énumérer.

Offrandes de Messes: M. Napoléon Guimont, Mme Louis Bergeron, MM. Eugène Guimont, Québec, Napoléon Guimont, Québec, Louis Guimont, Adolphe Bernier, Montmagny.

Lundi, le 25 avril, après un Libéra chanté en cette église, a été inhumé le corps de Mlle Marie Guimont, fille de M. Ferdinand Guimont, décédée à la Grosse Isle au cours de l'hiver.

M. Napoléon Guimont, de Albion, est arrivé pour passer l'été parmi nous.

Lundi, le 25 avril, ont eu lieu le service et la sépulture de feu Maxime Gaudreau, époux de Dame E. Couillard, décédé à l'âge de 76 ans.

Nos sincères sympathies à la famille.

Mlle Corinne Méthot, conférencière du gouvernement, était l'invitée des Demoiselles Méthot, au cours de la semaine dernière.

—Allons rejoindre petit père maintenant. Joel. Il finirait par s'apercevoir qu'il y a quelque chose, et je ne tiens pas à ce qu'il sache que sa fille "se fait des peurs", tu sais, fit Nikka en riant.

Alexandre Lhorians, est-il nécessaire de le dire? ne s'était pas aperçu de l'absence de sa fille. Occupé à manier des rouages compliqués, rien ne l'intéressait au monde, hors de ce qu'il faisait pour le moment.

Nikka essaya de se persuader qu'elle était parfaitement rassurée, depuis qu'elle avait vu sa fille L'Épave, en compagnie de Joel, elle se dit qu'elle parviendrait à oublier les incidents qui lui avaient suggéré la pensée de faire cette visite du bateau. Pourtant, le jeudi suivant, lorsque Joel retourna à la pêche et qu'elle resta seule avec son père, elle se sentit mal à l'aise. Au lieu de rester dans la salle à manger, où la chaleur était moins grande, elle se rendit sur l'avant-pont, et s'installa tout près de l'atelier de l'horloger, dont un des chassis était ouvert.

Alexandre Lhorians profita de la présence de sa fille auprès de lui, vous le pensez bien, pour lui annoncer qu'il croyait avoir trouvé le moyen de perfectionner son horloge de cathédrale.

Bientôt, vois-tu, Nikka, lui disait-il, les airs que joue l'horloge ne se feront entendre que durant le jour. J'ai inventé une sorte de levier qui, après l'angelus du soir, soulèvera le mécanisme muséologique... Tu verras. Tu verras, ma fille! Je l'ai toujours dit; mon invention nous apportera la fortune un jour... avant qu'il soit longtemps.

Quelque ce genre de discours l'ennuyait infiniment. Nikka écoutait attentivement l'horloger, quand même, heureuse qu'elle était d'entendre le son d'une voix humaine.

Lorsque Joel revint et qu'il aperçut sa jeune maîtresse prêtant l'oreille aux propos de son père, il comprit à quel sentiment elle obéissait et il souriait profondément.

Décidément, se dit-il, Mlle Nikka aurait bien besoin de distractions; il lui faudrait changer d'environnement, de localité, pour au moins quelques jours. Elle devient superstitieuse, la pauvre petite, et cela m'inquiète beaucoup... Si M. et Mme Brisant peuvent venir nous rendre visite, dimanche et ramener M. Lhorians et sa fille avec eux, je serai bien content... Mlle Nikka aurait besoin de voir d'autres visages, d'entendre d'autres voix, de se mêler à d'autres conversations que les nôtres... Quelle vie, pour une jeune fille, que celle que nous menons ici!... Ah! si j'avais su quel effet la solitude aurait sur cette chère petite, j'aurais travaillé de mes deux bras, nuit et jour, et à la sueur de mon front, à casser des pierres, s'il l'eût fallu, plutôt que de conseiller si fortement M. Lhorians d'accepter la position de gardien de ce bateau!

Le dimanche matin, lorsque Joel se leva, il eut un sursaut de soulagement, car il vit bien que la journée promettait d'être belle et que, conséquemment, on aurait la visite de M. et Mme Brisant.

—Quelle belle journée, n'est-ce pas, Mlle Nikka? fit-il, pendant le déjeuner. Une superbe journée pour aller à terre, je trouve.

—Tu l'as dit, Joel? répondit Nikka. Père, j'ont-elle, j'attends M. et Mme Brisant, cet avant-midi.

—Vraiment? fit Alexandre Lhorians, d'un air distrait.

—Oui, petit père, et ils vont nous ramener à Roberval avec eux. Quel bonheur!

—Nous ramener à Roberval, dis-tu?... En quel honneur? demanda l'horloger.

—Mais, père... Vous ne vous souvenez donc pas que vous devez aller à terre afin de vous procurer ce morceau de bois dont vous avez besoin pour votre horloge?

Alexandre Lhorians fronça les sourcils.

—Je ne me souviens pas, Nikka, répondit-il; (A suivre)

LE BRACELET DE FER

Grand roman
Canadien inédit
par
Mme
A. B. Lacerte

Tout droit de reproduction, traduction, adaptation au théâtre et au cinéma, réservé par

EDOUARD GARAND

1125, Ste-Elisabeth, — Montréal.

on l'on peut se procurer le volume au prix de 30 sous l'unité.

No 22

je vais laisser croire à Mlle Nikka que j'ai mal cherché le chien; je n'irai certainement pas lui rappeler les paroles de Mme Brisant, car cela pourrait l'inquiéter, l'énerver peut-être la pauvre chère petite.

Le sonna l'heure de se mettre au lit. Nikka soupira, en pensant que n'eût été l'orage, elle et son père auraient couru à Roberval, sur la terre ferme, ce soir-là. Il y avait des moments où elle désirait ardemment sentir un terrain solide sous ses pieds; à ces moments-là, le lac St-Jean lui paraissait être un gouffre immense, au-dessus duquel elle, son père et Joel étaient que suspens; un gouffre qui avait fait par les attirer et les engloutir tous.

Chapitre X

QUE VOYAIT CARLO?

"Après la pluie le beau temps. Après la tempête le calme. Tout est bien qui finit bien. Ces phrases, Nikka se les dit et se les redit, le lendemain matin, car un soleil brillant, réjouissant, se mirait dans le lac St-Jean, tandis qu'une brise légère faisait onduler doucement les vagues, qui avaient l'air de rire aux carresses de l'astre radieux.

—Si le temps était toujours beau comme il l'est ce matin, Joel, que ce serait agréable de vivre sur l'Épave! s'écria Nikka. Et vois donc ce... troupeau de moutons qui prend ses ébats tout près du bateau! N'est-ce pas que c'est joli? On dirait une longue et large écharpe argentée flottant sur le lac!

—Carlo voudrait bien leur donner la chasse à ces moutons! répondit Joel, en riant. Voyez donc s'il se démente; écoutez-le donc aboyer, Mlle Nikka!

—Et les canaris! S'ils chantent joyeusement dans leurs cages, un peu! Quel contraste d'avec hier, hein?... Cet orage électrique, que c'était épouvantable! Jamais je n'ai en tant peur de ma vie.

—C'est bien, j'irai, Mlle Nikka. Peut-être que vous m'accompagnez?

—J'aimerais beaucoup aller à la pêche, tu le

sais, Joel; mais je préférerais céder ma place à petit père, pour cette fois.

—Votre père?... Mais... M. Lhorians ne consentira jamais.

—Qui sait?... J'essaierai de le persuader à l'accompagner. Père ne quitte jamais L'Épave; il passe ses journées penché sur ses catalogues ou à travailler à son horloge de cathédrale; un peu d'exercice lui ferait tant de bien!

Ce sera difficile, sinon impossible d'arracher M. Lhorians de son atelier, je crois, répondit le domestique.

—Je vais toujours essayer de lui faire entendre raison à ce pauvre petit père, Joel, fit Nikka. Je crains qu'il finisse par tomber malade, à ne jamais prendre l'air ainsi.

Ce fut difficile de convaincre l'horloger; mais il finit par se rendre aux instances de sa fille, tout en protestant cependant.

—Aller à la pêche, dis-tu, Nikka? Je ne me suis jamais livré à ce genre de sport, tu le sais, et cela m'ennuierait fort.

—Essayez toujours, père! insista la jeune fille. Vous vous apercevrez vite que prendre du poisson est un très agréable passe-temps, un sport fort amusant. C'est vraiment émouvant, vous savez, petit père, de sentir le poisson tirer sur la ligne et se demander ce que l'on va retirer de l'eau.

—Père chéri, dit Nikka en riant, je prédis que, quand vous serez allé à la pêche une fois, vous voudrez y retourner.

—En doute, ma fille, répondit l'horloger en haussant légèrement les épaules. Mais, puis-je t'insister tant pour que l'accompagne Joel, je l'accompagnerai. Quand partons-nous?

—Dans une heure à peu près. Il est seulement une heure; entre deux heures et deux heures et demie, ce sera assez tôt.

À deux heures et demie précises, Alexandre Lhorians partait pour sa première partie de pêche, et Nikka, pour la première fois aussi depuis qu'ils habitaient L'Épave, restait seule sur le bateau. Debout à l'avant, elle regardait les pêcheurs s'éloigner. Ils n'allaient pas loin, c'était certain. Tout de même, il semblait à celle qui les observait, que la chaloupe qui les contenait diminuait à vue d'œil, à l'horizon.

Elle courut chercher la lunette marine; à travers ses vitres, son père et Joel paraissaient se rapprocher. Enfin, la chaloupe s'arrêta et, à l'aide de la lunette, elle put voir Joel agitant une ligne de pêche dans les mains inhabiles de l'horloger.

Nikka abaissa la lunette marine et aussitôt, un petit cri lui échappa.

—Comme ils sont loin! se dit-elle. La lunette me donnait l'illusion qu'ils étaient tout près de moi.

Elle s'assit sur une chaise bercée et se mit à tricoter à un fichu en laine qu'elle confectionnait pour son père. Mais le soleil trop

ardent rendait l'avant-pont presque inhabitable; elle se leva donc et alla s'installer dans la salle à manger, près d'une des portes munies de moustiquaires. Carlo s'en vint alors poser sa grosse tête sur le genou de la jeune fille, tandis qu'il la regardait avec ses grands yeux doux.

—Bon Carlo! dit Nikka en flattant le chien. Tu as donc préféré rester avec moi plutôt qu'aller à la pêche?... Bon chien! Bon chien! Je suis bien contente que tu ne sois pas parti avec père et Joel, tu sais! Être restée seule, absolument seule, sur L'Épave, je n'aurais pas aimé cela, oh! mais, pas du tout!

C'était, en effet, une tâche formidable, la première fois qu'elle se trouvait seule sur le bateau, et cela lui causait une impression étrange... Ce n'était pas précisément de la peur qu'elle ressentait, mais un serrement de cœur, dont elle ne comprenait pas elle-même la cause... Le silence qui l'environnait l'oppressait quelquefois. Soudain, deux larmes, provoquées par l'émouvant, perlèrent à ses cils.

Afin de surmonter ces impressions, Nikka retourna sur le pont, et s'empara à la hâte de la lunette marine, elle se mit à observer le lac... Son père et Joel étaient là, non loin, au moins, ils ne paraissaient pas éloignés, à travers la lunette... Alexandre Lhorians venait de prendre un poisson de belle taille, et Joel, tout en enlevant le poisson de la ligne, parlait à son maître; il paraissait le féliciter, car leurs visages, à tous deux, étaient souriants.

—Que je suis ridicule d'être si nerveuse, d'avoir peur de... rien ainsi, se dit-elle. Allons! Retournons à la salle à manger et continuons à travailler. Si je me termine ce foulard une bonne fois, il faut que je m'y mette, tout

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

Font Un Merveilleux Pain de Ménage



La Qualité la Plus Élevée Pour Au delà de 50 ans

NOTES LOCALES

CHAPEAUX
Vous trouverez tout ce qu'il a de plus nouveau en fait de chapeaux chez :

Mme ERNEST COTE,
10-12 Rue du Pont,
MONTMAGNY.

MM. Théophile Blais, de Saint-Pierre, et François Mercier, de Berthier, étaient de passage en notre ville, mardi, par affaires.

M. et Mme Cléophas Garant et leur fille, Marguerite, sont revenus d'une promenade de quelques jours à Québec et Saint-François chez des parents.

Services Anniversaires
Mercredi à 7 h 30 heures a été chanté le service anniversaire de feu M. Moïse Dionne.

Jeu à 8 heures a aussi été chanté celui de Mlle Lucia Morin.

Vendredi à 8 heures a été chanté le service anniversaire de feu M. Arthur Lemieux.

M. Georges Proulx, de Saint-Pierre, était, dimanche dernier, l'hôte de son oncle, M. Georges Blais.

Mme Joseph Lisiolo est de retour d'une promenade de quelques jours à Boischatel, chez sa fille, Mme Gérard Fiset.

Baptêmes
Le 21 avril, a été baptisé Joseph-Philippe, enfant de M. Téléphore Picard et de Dame Évangéliste Lacombe. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Dionne.

Le 26, l'épouse de M. Ludger Ménard, née Marie-Ange Létourneau, un fils, Joseph-Eugène, Ludger-Claude. Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Tondreau, grand oncle et grand-tante de l'enfant. Nos félicitations.

Décès
Le 23 courant, a été inhumé le corps de Jacqueline, enfant de M. et Mme Arsène Morissette, décédée le 22, à l'âge de dix mois, au domicile de ses sympathiques.

Assortiment complet de jupes, basques, montres-bracelet, argent, bijoux, horloges, plumes-fontaines, lunettes, chez :

ERNEST COTE,
10-12 Rue du Pont,
MONTMAGNY.

Mariage

Lundi, le 25 avril, a été célébré le mariage de M. Edgar Lacombe, fils de M. Lucien Lacombe, avec Mlle Andréanna Fournier, fille de M. Joseph Fournier, de Valleyfield.

M. Lucien Lacombe servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son cousin, M. Joseph Godin.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

AUTOMOBILE À VENDRE

Un auto "Studebaker Touring Car" 6 cylindres, 7 passagers, en parfaite condition, 5 bons pneus, capote et toiles de côté neuves, peinture et vernis de frais. Voiture très convenable pour charretier ou une grande famille.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

S'adresser au :
Dr J. Cloutier,
Cap St-Ignace,
Montmagny.

SAINT-PAMPHILE

Baptêmes.
Le 15 mars fut baptisé Jos Napoléon Henri, fils de M. et Mme Gérard Pelletier. Parrain et marraine M. Mme Nap. Chouinard oncle et tante de l'enfant.

Le 18 mars fut baptisé Joseph, H. fils de M. et Mme Amédée Thibault. Parrain et marraine M. et Mme Jules Dubé oncle et tante de l'enfant.

Le 20 mars fut baptisée Marie-Rolande fille de M. et Mme Urbain Thibault. Parrain et marraine M. et Mme Adalbert Thiboutot.

Le 24 mars fut baptisé Joseph Patrice, fils de M. et Mme Ad. Chouinard. Parrain et marraine M. et Mme Ph. Ouellet.

Le 25 mars fut baptisé Joseph Uric fils de M. et Mme Jos Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Prosper Litalien, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 mars fut baptisé Jos Noël Alphonse fils de M. et Mme Aimée Leclerc. Parrain et marraine M. et Mme Jos Miville oncle et tante de l'enfant.

Le 28 mars fut baptisée Marie Béatrice fille de M. et Mme Aug. Pelletier. Parrain et marraine M. et Mme Ern. Legros.

Le 29 mars fut baptisé Joseph Hilaire Renaud fils de M. et Mme Phylippe Gaudreau. Parrain et marraine M. et Mme H. Ouellet cousin et cousine de l'enfant.

Le 31 mars fut baptisé Joseph Hubert fils de M. et Mme Amable Pelletier. Parrain et marraine M. et Mme Saluste Pelletier, cousin et cousine de l'enfant.

Le 3 avril fut baptisé Jos Léo Yvon fils de M. et Mme André Vaillancourt. Parrain et marraine M. Léo Gagnon, cousin, Mlle Yvonne Vaillancourt sœur de l'enfant.

Le 4 avril fut baptisée Marie Carmel Yolande fille de M. et Mme Adalbert Pelletier. Parrain, M. Ed. Legros, cousin, marraine Mlle M. Rose Pelletier sœur de l'enfant.

Le 8 avril fut baptisé Jos Patrice Jacques fils de M. et Mme J. B. Thiboutot. Parrain et marraine M. et Mme Georges Miville fils oncle et tante de l'enfant.

Le 11 avril fut baptisé Emile Pamphile fils de M. et Mme Eug. Leclerc. Parrain et marraine Emile Leclerc grands parents de l'enfant.

Le même jour fut baptisée Marie Marthe Rita fille de M. et Mme Jules Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme Jos Bélanger grands parents de l'enfant.

Le 17 avril fut baptisée Marie Irène Alberta, fille de M. et Mme Elz Miville. Parrain et marraine M. et Mme Amédée Miville oncle et tante de l'enfant.

Sépultures
Le 26 mars est décédé M. Alphonse Ancill à l'âge de 53 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 29 au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Portait la croix M. Joseph Pelletier son beau-frère. Conduisait le corbillard M. J. Fournier, son beau-frère. Les porteurs étaient ses fils MM. Ad. Gérard J. Bte et Chs Eug. Ancill.

Le 12 avril est décédée Mlle Blanche Labbé fille bien-aimée de M. Désiré Labbé. Elle n'était âgée que de 21 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 13 au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis.

Le char funéraire était conduit par M. Alph. Dubé son cousin. La croix était portée par M. Irénée Labbé son frère. Portait le cercueil MM. Arthur Armand Edm. Dubé, ses cousins et M. Camille Vaillancourt son cousin. La bannière des enfants de M. Labbé était portée par Mlle Adèle Bélanger et M. Ange Leclerc. Les rubans de cette bannière étaient tenus par Mlle Ad. Bélanger Cath. Gamache, Rollande Chouinard et Juliette Caron.

Les rubans de la tombe étaient tenus par Mlle Yvonne Chouinard, Antonia Blodreau Maria Leblanc M. Anne Gamache.

Suivaient le cercueil son père et sa mère M. et Mme D. Labbé ses frères MM. Irénée et Jean B. Labbé ses sœurs Mme Landry, de Rimouski, et Mlle E. Labbé son beau-frère M. J. B. Dubé et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Que ses deux familles en deuil reçoivent nos plus sincères sympathies.

M. Alf. Blanchet ainsi que M. Cleo Ancill étaient de passage à Saint-Pamphile la semaine dernière pour affaires.

MM. Arm et Henri Bourgault sont de passage à Saint-Jean Port Joli chez des parents.

M. l'abbé A. O. Guilmette est allé à Québec pour affaires.

M. l'abbé E. Rochette curé Saint-Perpétue ainsi que MM. les abbés L. Létourneau curé de St-Clement de Tourville, Adolphe Moreau vic à Ste

Perpétue étaient en visite au presbytère, la semaine dernière.

M. Ad. Pelletier ainsi que son fils M. Frs Pelletier étaient en visite chez M. Jean Bois ces jours derniers.

M. le notaire et Mme Lavoie de St-Perpétue étaient de passage à Saint-Pamphile le 13 du courant à l'occasion des funérailles de Mlle Blanche Labbé.

M. Irénée Labbé après avoir passé quelques jours chez son père M. Désiré est retourné au Lac St-Jean.

M. David Deschênes demeurant au Lac St-Jean est venu passer quelques semaines chez son père M. Michel Deschênes.

M. Zéphir Duval est allé passer quelques jours chez sa fille Mme Arthur Chouinard de St-Adalbert.

M. et Mme Zotique Leclerc sont allés à Québec par affaires.

LES GÉANTES DES MERS INTÉRIEURES

Détroit, face à la rivière Sainte-Claire, et Chicago, bordant sur plusieurs milles de longueur la rive du Lac Michigan, sont peut-être les deux plus grandes villes au monde, situées en eau douce. L'absence d'air salin et d'eau de mer qu'accompagne ordinairement la croissance des municipalités géantes, n'a pas nui au progrès de ces deux grandes cités de l'intérieur.

Les intérêts d'affaires ne connaissent pas de frontières et se moquent des distances, et des milliers de Québécois ont des relations étroites avec Chicago et Détroit à la fois. Pour les accommoder, le Canadian National a mis en opération, sur sa voie double si avantageusement connue, un service de trains rapides et commodés et comportant l'aménagement le plus luxueux.

Renseignements complets de tout Agent du Canadian National ou aux Bureaux des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne et 231, rue St-Joseph, Tel 2-8200.

ANSE À GILLES, STATION

M. et Mme J. Nap Menard et leur fils Lucien et Paul Emile de Beauport, M. et Mme Ern. Guilmette et leur fille, Gilberte étaient chez leur père M. Eustache Menard à Paques.

Mlle Cécile Poitras, de l'Islet, était de passage dans sa famille, la semaine dernière.

M. Hon. Fortin et ses enfants, et L'Islet étaient chez M. Geo. Giasson, à Paques.

Mme Alcide Menard est allé à Québec, la semaine dernière.

M. et Mme J. Bédise et leurs enfants, de Limoulin, étaient dans leur famille chez M. G. Poitras à Paques.

M. et Mme J. A. Cloutier de Québec MM. George, Nap, J. Bte et la notaire Auguste Langelier de Montréal étaient à leur "Villa", à l'occasion de Paques.

Mlle Julie Du Champlain de Rimouski est en promenade chez M. E. Giasson.

Mme Arm. Méthot et sa fille Thérèse est chez son père M. Esdras Menard.

MM. E. Bélanger et A. Pelletier, de St-Cyrille étaient dimanche chez leurs amies Mlles Y. Boucher et A. Bernier.

BUREAU CHOQUETTE

MM. et Mmes Alphonse et Joseph Fournier de Montmagny ainsi que M. Victorin Fournier, de Beauport, sont venus passer le dimanche de Paques chez leur père, M. Hector Caron.

M. et Mme Nap. Gagné de Montmagny, étaient de passage chez leur mère, Mme Vve Eug. DeLadurantaye.

M. et Mme Albert Talbot, de Montmagny, sont venus visiter leur père, M. Ph. Simonneau.

Mlles Lucienne, Charlotte et Annette Bélanger, ainsi que MM. Fernand et Joseph Bélanger de Montmagny, étaient dimanche dernier, chez M. Hector Caron.

MM. Ern. Allaire et Oscar DeLadurantaye ainsi que MM. Laurent Marois et Ernest Simonneau sont partis pour Montréal.

M. Gérard Tondreau de Montmagny, est venu visiter son amie Mlle M. Ange Fournier.

M. Roméo Gaudreau pilote de Québec était de passage ici par affaires, ces jours derniers.

Si vous voulez que votre CRÈME

vous rapporte pour sa pleine valeur, et qu'elle vous soit payée toujours

LE PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ

expédiée la même semaine

BROOKSIDE DAIRY, Ltd.
Chemin St-Louis - Québec

Qui est une de nos affiliations, entièrement sous notre contrôle.

J. B. RENAULT & CIE, Inc.
Québec

Remises faites 2 fois par mois; Chèques payables au pair.

VILLAGE DES AULNAIES

Mme Eug. Caron, de Cockrane ont passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Albert D. Verrault.

M. Fabien Jalbert, (est allé à Québec, par affaires au commencement de la semaine.

Mme Arthur Moreau passe quelques temps chez des parents à St-Jean Port-Joli.

MM. Aug. Ths. Alex et Henri Gauthier nous ont quittés pour Trs-Rivières la semaine dernière.

SAINT-PIERRE

Mlle Solange Proulx est partie pour Montréal, au chevet de sa grand-maman Mme Vve Jean Fournier gravement malade.

M. et Mme Richard Létourneau et leurs enfants Yves et Gilles ainsi que Mme Vve J. A. Létourneau sont allés passer le jour de Paques à Québec. Ils ont fait le trajet en auto.

MM. Alphonse Collard et Arthur Falardeau accompagnés de Mme Foid et de Mlle Alma Collard tous de Québec étaient chez M. Pierre Collard dimanche dernier.

M. et Mme Alfred Bolduc et leur bébé de Québec sont Is. hôtes de leur père, M. Johnny Blais.

Mlle Mariette Gaudin de Montmagny est en visite chez des parents et amis.

Mlle Fernande Cloutier inst. au Couvent de St-Clement de Tourville après avoir passé les vacances de Paques chez sa mère Mme Vve Alf. Doyer est retournée reprendre sa classe.

Mme Emile Lachance est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec où elle a subi une grave opération. Elle va assez bien maintenant.

Nous souhaitons bien du mieux à Mlle Zéphir St-Pierre qui est gravement malade.

Mme Maxime Fortin est de retour d'une promenade à Québec chez son gendre M. J. Lord.

Mlle Jeanne Gamache, de Québec chez son père, M. Ls Gamache.

Mme Lauréat Fiset de Charny, était en visite chez son père, M. Jos Delagrave, le jour de Paques.

SAINT-ONÉSIME

La semaine Sainte avec ses grands et douloureux mystères a fait place au Saint Jour de Paques avec ses solennités et ses chants d'allégresse.

Une petite église des mieux décorées, voire même une température des plus idéales, tout se prête à relever l'éclat de ce jour et inspirer aux fidèles la joie la plus pure.

Puisse chacun mériter cette paix que Jésus réserve à ceux qui ressus, c'est avec lui.

Baptêmes:
Le 11, fut baptisé: Joseph André, Honoré enfant de M. et Mme Alex Dubé.

Parrain et marraine M. et Mme J. H. Lemieux St-Des de St-Onésime

Le 16 M. et Mme Omer Miville font baptiser leur deuxième enfant. Parrain et marraine M. et Mme Emile Lizotte.

Divers.
Mlle Fernande Lemieux, étudiante au Couvent de Sainte Anne, est venue passer quelques jours chez ses parents M. et Mme J. H. Lemieux à l'occasion de Paques.

Mlle Albertine St-Laurent, inst., à St-Romuald était également dans sa famille M. Paul St-Laurent.

Mme Vve Bruno Dubé, est partie pour une promenade à Montréal.

M. et Mme Euclide Jean, de Montréal était de passage à St-Onésime ces jours derniers, chez M. Henri Lemieux.

Les Miller's Powders n'ont pas seulement rendu intenable aux vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, la foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile et autres désordres internes causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se fera sentir aussitôt le traitement commencé.



Le procédé Gum-Dipping employé dans la fabrication des pneus Firestone, est un des meilleurs facteurs d'économie dans le service de ces pneus, sur les grandes routes.

Par ce procédé, tous les fibres de chaque corps sont entièrement imprégnés de caoutchouc et isolés, éliminant ainsi toute friction et chaleur si fatale à la durée des pneus.

Utilisés journellement, par des milliers d'automobilistes, sur les gros camions, autobus, taxis, dans le combat des routes, sur les pistes de courses, les pneus Firestone Gum-Dipping, par leur grande résistance, ont donné les meilleurs résultats quant au parcours et la sûreté de conduite facile.

Le marchand de pneus Firestone de votre localité vend et livre ces pneus de qualité supérieure. Permettez-lui de vous démontrer les avantages de ces pneus, comment il peut vous donner un meilleur service en vous épargnant de l'argent. Voyez-le aujourd'hui!

FIRESTONE TIRE & RUBBER CO OF CANADA, LIMITED
Hamilton Ont.

PIUS DE MILLES PAR PIASTRES

Firestone
Firestone manufacture seul les pneus trempés dans le caoutchouc.

VENDE PAR:
J. L. A. NORMAND,
Distributeur du Ford,
RUE DE DEPOT Montmagny
29 1 fois.

LE PRINTEMPS EST UNE ÉPOQUE DANGEREUSE

Le printemps amène beaucoup de maux qui s'implantent d'autant plus solidement et sont d'autant plus difficiles à déloger parce que le corps le sang et le système nerveux sont affaiblis et épuisés.

Il faut un tonique alimentaire et, immédiatement, c'est le remède du Père Jean qui vient à l'esprit car c'est un remède de soixante-dix années d'existence est aussi célèbre pour son pouvoir de reconstitution de la santé et des forces que pour sa facilité de libérer des toxines et des rhumes.

Le remède du Père Jean contient tous les éléments nutritifs de l'huile de foie de morue la plus pure mélangée avec d'autres ingrédients précieux au moyen d'un appareil dessiné spécialement à cette fin.

Des milliers de personnes constatent qu'elles gagnent quotidiennement du poids et des forces pendant qu'elles prennent ce fameux remède à l'ancienne mode.

FATHER JOHN'S MEDICINE
DONNE DE L'ÉNERGIE POUR RESISTER AUX RHUMES
EXEMPT DE DROGUES

SAINT-ONÉSIME

La semaine Sainte avec ses grands et douloureux mystères a fait place au Saint Jour de Paques avec ses solennités et ses chants d'allégresse.

Une petite église des mieux décorées, voire même une température des plus idéales, tout se prête à relever l'éclat de ce jour et inspirer aux fidèles la joie la plus pure.

Puisse chacun mériter cette paix que Jésus réserve à ceux qui ressus, c'est avec lui.

Baptêmes:
Le 11, fut baptisé: Joseph André, Honoré enfant de M. et Mme Alex Dubé.

Parrain et marraine M. et Mme J. H. Lemieux St-Des de St-Onésime

Le 16 M. et Mme Omer Miville font baptiser leur deuxième enfant. Parrain et marraine M. et Mme Emile Lizotte.

Divers.
Mlle Fernande Lemieux, étudiante au Couvent de Sainte Anne, est venue passer quelques jours chez ses parents M. et Mme J. H. Lemieux à l'occasion de Paques.

Mlle Albertine St-Laurent, inst., à St-Romuald était également dans sa famille M. Paul St-Laurent.

Mme Vve Bruno Dubé, est partie pour une promenade à Montréal.

M. et Mme Euclide Jean, de Montréal était de passage à St-Onésime ces jours derniers, chez M. Henri Lemieux.

Les Miller's Powders n'ont pas seulement rendu intenable aux vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, la foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile et autres désordres internes causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se fera sentir aussitôt le traitement commencé.

SAINT-ONÉSIME

Baptêmes:

Le 18 avril, M. et Mme Nap. Lizotte font baptiser un fils Jos. Julien Antonio. Parrain et marraine M. et Mme Ad. Lizotte oncle et tante de l'enfant.

Le 20 M. et Mme Achille Dubé, fils font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant un fils Jos. Fernand, Roger. Parrain et marraine M. et Mme A. Dubé grands parents de l'enfant.

Funérailles:
Le 26 avril, eurent lieu, les funérailles de Mme Vve Jos. Lizotte, née Ernestine Lizotte, décédée le 23 à l'âge de 60 ans. Son service fut chanté par M. Curé auquel assistaient bon nombre de parents et amis. A la famille cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

Service Anniversaire:
Le 27 fut chanté le service anniversaire de Mme Vve Jos. Ouellet.

Mme Emile D'Anjou est allée passer quelques temps à Ste-Rose auprès de sa fille Mme Ls Georges Guy.

M. Philias Lamonde est parti pour un voyage d'affaires à St-François.

Pensée:
Plus une âme est parfaite, plus elle a de compassion pour les souffrances d'autrui. S. Grégoire

CABANO

Décès.
Est décédée après une maladie relativement courte Mme Vve Elz Lizotte à l'âge de 68 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi le 6 du courant au milieu d'une affluence considérable.

La défunte était membre de la Congrégation des ames de Ste-Anne.

Est aussi décédé, d'une maladie qui ne pardonne pas. M. Geo. Bourgoin fils à l'âge de 20 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi le 7 du courant.

Nous offrons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Accident.
La fille du Dr J. E. A. Fortin s'est fracturée une jambe en tombant sur la glace, ce qui nécessitera un repos prolongé.

Nous espérons que cette fracture n'aura pas de suite grave.

BUREAU CHOQUETTE

M. et Mme Arthur Desjardins ainsi que leurs enfants étaient de passage chez leur père, M. Cléophas Marois.

Mlle Marie-Alice Gaudreau après avoir passé quelque temps à Québec, est revenue parmi nous.

MM. Ernest et Eugène Simonneau, sont partis pour Québec.

Mlle M. Berthe Caron est retournée à Québec après avoir passé quelques jours chez son père, M. Philias Caron.

MM. et Mmes Philias et Léandre Simonneau étaient de passage à Montmagny, dimanche dernier.

Mme Antoine Fournier, ainsi que Mlle Germaine Caron, étaient chez leur père, M. Philias Caron.

Mme Vve Alfred Gaudreau est revenue parmi nous, après avoir passé quelque temps à Québec.

Fête au sucre
Qui ne dirait pas avec moi que le printemps a ses charmes, c'est bien lui qui nous amène la belle fête de Paques et aussi le bon sucre d'érable. Dimanche dernier, grâce à la courtoisie et à la générosité de M. et Mme Léon Mathieu, un joyeux groupe d'amis se rendait à leur gracieuse invitation.

Étaient présents: MM. et Mmes Léon Mathieu, Cléophas Gagné, Joseph Mathieu, Mlles Yvonne Gagné, Eva et Germaine De Ladurantaye, Mlle Ouellet, Mlles Jeanne, Emergentine, Annie et Simonne Caron, M. Ange et Berthe Morin, Clara Mathieu, MM. Arthur et Aylre De Ladurantaye, Avila Mathieu, A. Simonneau, Albas De Ladurantaye, Alfred Gagné, Antonio et David Gagné, Freddy Gagné, Maurice Langlois, Ernest De Ladurantaye, Bernard Caron, Freddy Morin, M. Ouellet, L. Marois et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Cordial merci à M. et Mme Mathieu pour leur aimable hospitalité.

"Une Invitée".

SAINT-ADALBERT

LES EMPLOYEURS DU QUÉBEC FORMENT UNE COMPAGNIE

La loi sur la réparation des accidents de travail de la province de Québec, loi sanctionnée en 1926 et qui devait entrer en vigueur le 1er avril 1927, exigeait des employeurs de main-d'œuvre qu'ils garantissent le paiement de la réparation payable à leurs employés soit par l'achat d'assurance, soit en déposant entre les mains du gouvernement provincial des garanties suffisantes pour répondre de leur solvabilité. Les manufacturiers, qui projetaient de s'assurer conformément aux dispositions de la loi, s'aperçurent que les compagnies d'assurance avaient augmenté les primes de l'assurance-accident. Ils décidèrent donc d'organiser eux-mêmes une compagnie d'assurance mutuelle. Cette décision fut prise lors d'une réunion conjointe de la division de Québec et de la branche de Montréal de l'Association des manufacturiers canadiens, tenue à Montréal le 7 janvier, et il fut décidé de demander au gouvernement l'octroi d'une charte de compagnie d'assurance mutuelle. Les arguments pour et contre l'octroi d'une telle charte furent subéquemment exposés au cabinet provincial par les manufacturiers et les assureurs.

MARIÉE SANS L'ÊTRE

On parlait un jour, devant une demoiselle d'un certain âge, encore jeune et qui ne manquait pas d'esprit, d'un beau parti fort possible pour elle. Et l'on s'étonnait qu'elle ne voulût consentir en aucune façon à prendre époux.

— Mais enfin, dit quelqu'un, pourquoi persistez-vous à ne pas vouloir vous marier? — Me marier? dit-elle. Mais j'ai déjà un chien, un perroquet, un chat, je n'ai pas besoin de mari.

— Voyons, ce n'est pas une raison. — Mais si... Le chien aboie toute la journée, le perroquet jure tout le temps et le chat reste dehors toute la nuit... Ça me suffit!

BILLET DE LA SEMAINE

LES OEUVRES DE CHARITÉ

L'Eglise, dans sa maternelle sollicitude pour les âmes, a pourvu au soulagement de toutes les misères humaines, par la fondation d'instituts à cette fin, qu'il s'agisse de l'éducation des enfants, du soin des malades, des infirmes, des vieillards, des orphelins, de la garde des aliénés, de la réforme des délinquants, etc.

D'autre part, la Providence suscite des âmes généreuses qui s'engagent à travailler au soulagement des malheureux, dans tel ou tel institut: c'est la vocation religieuse.

Toutes les oeuvres de charité méritent notre respect, notre encouragement, et nous devons notre vénération la plus profonde à toutes les âmes dévouées qui y consacrent leur vie.

Il n'y a rien de bas ni de honteux dans tout ce qui a trait au soulagement des misères humaines, puisqu'on doit voir Dieu dans l'âme des affligés, qui ne doivent pas être laissés au hasard des routes. Certaines personnes se méprennent à ce sujet: par exemple, elles considèrent davantage les instituts exclusivement voués à l'enseignement ou à la prière, tandis qu'elles estiment moins ceux qui se livrent aux oeuvres de charité, parce qu'ils ont affaire à une classe de gens plus humbles généralement. Ce n'est pas juste, car dans chacun de ces cas il s'agit également d'âmes créées à l'image de Dieu, d'autant plus que Notre-Seigneur a accordé sa prédilection aux pauvres, aux misérables de tous genres. Tout est grand au service du divin Maître, parce que toujours on doit y travailler pour Sa gloire et pour les âmes, quel que soit le but de l'oeuvre.

Il faut être logique: prendre soin des épileptiques, des aliénés, des délinquants, des misérables de toute catégorie, ne veut pas dire qu'on est atteint soi-même de leur mal. De fait, nous devons notre compassion à toutes les âmes, quelques qu'elles soient et la charité chrétienne nous commande d'être de bonté et de miséricorde à leur égard, pour les ramener au bien ou les y conserver. L'Eglise, encore une fois, y a pourvu en fondant des instituts religieux, tous admirables, répondant aux divers besoins de l'humanité.

Bref il ne faut pas dédaigner les instituts qui ont pour but le soulagement, l'éducation, la réhabilitation de ce qu'il y a de moins attrayant dans l'humanité, soit physiquement, soit moralement; au contraire, il faut les apprécier, les seconds tout particulièrement, puisque leurs oeuvres demandent une abnégation parfois héroïque, et sont de nature à exciter notre commisération. Au reste, ces instituts exigent pour l'admission des sujets au noviciat, qu'ils aient un honneur intact, qu'ils soient d'excellente famille et bien doués sous tous rapports, ce qui démontre leur haute valeur à tous les points de vue.

J. A. R.

M. BOVAY EXPRIME SES REMERCIEMENTS

"FRUIT-A-TIVES" ENRAIE DYSPEPSIE ET MAUX DU FOIE



M. R. A. BOVAY

Après beaucoup de souffrances, M. Roy A. Bovay, Trenton, Ont., recourt à "Fruit-a-tives" pour soulager ses maux digestifs et du foie, qui faisaient de sa vie un fardeau.

"Je voudrais pouvoir dire à tous ceux qui souffrent, le bien que m'a fait "Fruit-a-tives". J'ai beaucoup souffert de maux de tête, dyspepsie nerveuse et du foie. J'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives" et, grâce à ces merveilleuses tablettes, je suis redevenu parfaitement bien."

Si vos nerfs, digestion ou système d'agissent pas en général, vous avez besoin du secours efficace, infaillible de "Fruit-a-tives". Rien comme "Fruit-a-tives", fait de jus de fruits frais intensifiés et de toniques. "Fruit-a-tives" apportent, bonheurs à quelqu'un tous les jours — pourquoi pas vous? 25c et 50c la boîte partout. Achetez-en une aujourd'hui.

LA VALEUR DES SALARIÉS AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Le Dr A. Dublin, statisticien attaché à la compagnie d'assurance-vie Metropolitan, discute, dans une réimpression d'un article paru dans la *Harper's Monthly Magazine*, de "l'économie rendue possible par l'hygiène universelle."

L'auteur, afin d'indiquer l'étendue des pertes au point de vue social attribuables à la maladie, procède à une estimation de la valeur nette du revenu des travailleurs ordinaires. Les calculs intéressent la grande masse de familles d'ouvriers des États-Unis dont les revenus de tous les membres de la famille atteignent approximativement \$2,500 par an. Le coût de l'éducation et de l'entretien d'un enfant d'une de ces familles jusqu'à ce qu'il ait atteint un âge lui permettant de se subvenir à lui-même, coût comprenant l'alimentation, le logement, l'habillement, l'instruction, etc., a été fixé, étant donné les conditions existantes, à \$7,238. Si l'intérêt sur le capital est considéré et si considération est également accordée aux dépenses faites dans le cas des enfants décédés avant d'avoir atteint 18 ans, le montant ainsi fixé se trouve à dépasser de quelque peu \$10,000. "Ce montant", poursuit l'auteur, "ne comprend pas un item très important: la valeur monétaire des soins de la mère. Il nous a fallu nous astreindre à la considération du revenu monétaire de la famille, mais nous nous rendons parfaitement compte de la contribution réelle de la mère au revenu familial total. Si un salaire proportionné à la valeur des services rendus par la mère en matière d'éducation des enfants pouvait être déterminé, le montant ainsi obtenu serait considérable et augmenterait matériellement le montant de \$10,000 actuellement dépensé par une famille pour les soins donnés à un enfant de naissance à l'âge auquel il sera en mesure de pourvoir à ses propres besoins. Le montant ainsi fixé se trouve par conséquent à représenter un minimum, et il aidera à maintenir nos autres calculs dans un cadre raisonnable."

L'auteur cherche ensuite à établir la

vaueur d'un individu en tant que salarié dans ce même groupe, c'est-à-dire, dans la classe des employés recevant un revenu annuel de \$2,500. Il n'est pas rendu compte dans l'élaboration de l'équivalent monétaire des services de la mère de famille, mais, passant outre à cet item, la valeur actuelle du salaire futur que gagnera le salarié lorsqu'il aura atteint l'âge de 18 ans est considérée comme étant bien supérieure à \$41,000, tandis que le coût actuel de ses dépenses futures est fixé à moins de \$13,000. "La valeur actuelle à l'âge de 18 ans du revenu net futur d'un individu compris dans cette classe économique se rapproche donc de \$29,000. L'individu de cette classe économique atteint sa valeur maximum à l'âge de 25 ans, la valeur actuelle de son revenu net futur s'élevant à plus de \$32,000 à cet âge. La valeur actuelle du revenu net futur diminue subéquemment avec l'âge. Cette valeur atteint \$17,510 à 50 ans; tandis qu'elle est approximativement \$8,500 à 60 ans. La valeur actuelle du revenu net futur est négative à l'âge de 70 ans, car à cet âge le revenu cesse, tandis que le coût d'entretien continue. Un item qui surprend dans notre élaboration, c'est le coût économique élevé d'un enfant à sa naissance. Nos calculs ont fixé ce coût à \$9,333. C'est là le montant qu'il serait nécessaire de placer à un taux d'intérêt de trois et demi pour cent pour permettre d'élever un enfant jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 18 ans et d'obtenir le revenu net pendant la période entière de la vie consacré au travail."

Le Dr Dublin, après avoir procédé à divers autres calculs intéressant la valeur économique d'autres classes salariées, sans cependant chercher à calculer la valeur économique de la contribution de la ménagère au budget familial, en vient à la conclusion suivante:

"Si nous considérons la valeur économique de la femme en général comme ne représentant que la moitié de la valeur économique de l'homme, la valeur de celle-ci s'élèvera donc à 500 billions, et l'actif vital, comprenant les hommes et les femmes, à plus de 1,500 billions de dollars. Notre richesse nationale en biens matériels s'élevait en 1922 à 321 billions de dollars. Ces biens matériels comprennent la propriété foncière, le bétail, les machines, les produits agricoles et miniers et les manufactures de toutes sortes. Notre capital vital était donc par conséquent approximativement du quintuple de notre richesse matérielle ordinaire."

LES MAGNETOS

Les magnetos peuvent être à haute ou à basse tension. Si elles sont à basse tension, elles doivent utiliser l'ignition afin d'obtenir le haut voltage nécessaire pour établir une étincelle entre les points. Cette bobine du transformateur peut être une pièce séparée ou peut être composée d'autant de pièces comme il y a de bougies, comme dans les cas de voitures à bon marché. Dans une magneto à haute tension cependant, le "step-up" de l'ignition entre dans l'armature même de la bobine, et il n'y a pas de bobine d'ignition extérieure. Les magnetos dans plusieurs cas comprennent un coupe-circuit de courant et un équipement pour la distribution de l'étincelle.

LONGÉVITÉ

Voici à quel âge meurent certains animaux, quand ils se rendent à la dernière limite de leur vie: les abellés, un an; les araignées, 7 ans; les lièvres et les lapins, 8 ans; les moineaux, les chèvres et les serins, 10 ans; les moutons, 12 ans; les anguilles et les renards, 15 ans; les vaches les loups, les ours et les porcs, 20 ans; les chiens, les paons, les chevaux et les chardonniers, 25 ans; les ânes et les cerfs, 30 ans; les brochets, les chameaux, les oies, les perroquets, les lions et les rhinocéros, 60 ans; les corbeaux, les aigles et les carpes, 150 ans; les éléphants, 200 ans; les crocodiles, 250 ans.

REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Au moment où le gaz explosifs enflammés dans le cylindre brûlent, et pendant tout le temps où ils restent en contact avec les parois des cylindres, ils cèdent à celles-ci une grande quantité de chaleur élevant leur température. Si l'on ne prend pas des précautions spéciales, la température des parois des cylindres dépasse bientôt la température de décomposition de l'huile de graissage, et le moteur s'arrête par grippement du piston dans le cylindre.

Il est donc de toute nécessité de re-

froidir les cylindres d'un moteur à explosions; le seul corps dont on dispose en quantité indéfinie pour refroidir ces cylindres est l'air ambiant; c'est donc à l'air qu'on doit céder la chaleur qu'il faut enlever aux cylindres.

Quand les moteurs ont des petites dimensions, il est possible, en munissant leur surface extérieure d'ailettes, de leur faire céder directement leur chaleur à l'air qui les baigne, surtout s'ils sont en mouvement par rapport à cet air; c'est le refroidissement par air seul adopté sur la plupart des moteurs de motocyclettes, et quelques moteurs de voitures.

Très peu employé pour l'automobile à part les exceptions que nous con-

naissions, le refroidissement par air seul a été au début, au contraire, de règle pour le moteur d'aviation. Lorsque ce moteur s'est perfectionné, et qu'on chercha à en tirer une puissance plus élevée, ce mode de refroidissement se révéla insuffisant et disparut à son tour. On ne le rencontre plus maintenant que sur les moteurs rotatifs, dans lesquels le mouvement rapide des cylindres dans l'air ambiant assure un échange de chaleur assez intense, pour qu'il soit inutile de faire appel à un corps intermédiaire.

Certains narcotiques

que l'on emploie pour soulager un rhume causent parfois la constipation et la fièvre. Servez-vous du Baume Rhumal, le bon vieux remède de famille, qui ne contient aucun narcotique. 35c, la bouteille. En vente partout.



Prouvée sûre par des millions et prescrite par les médecins pour

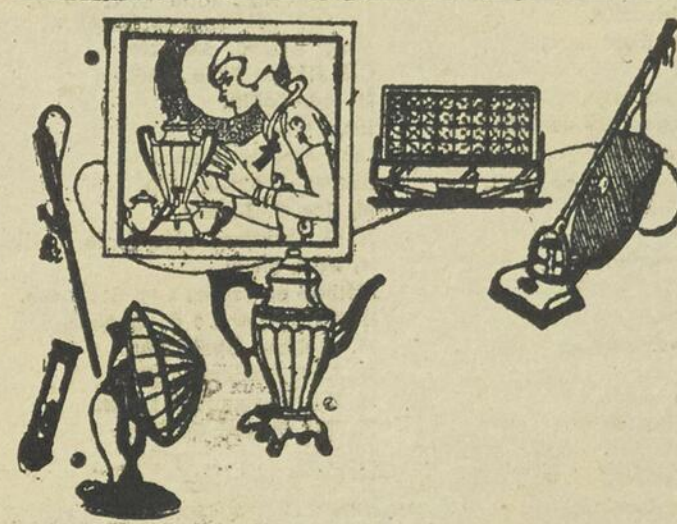
FRISONS MAL DE TÊTE NEURITIS LUMBAGO
MALADIES NEURALGIE MAL DE DENTS RHUMATISMES

N'AFFECTE PAS LE COEUR

NE S'acceptez seulement que des enveloppes "BAYER" contenant des directions approuvées. Fournies en boîtes "BAYER" de 12 tablettes. Aussi en bouteilles de 100 chez les pharmaciens.

Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoacétate de Salicylique (Acetyl Salicylic Acid "A. S. A."). Cependant il est reconnu qu'Aspirin signifie la manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les tablettes de la ch. Bayer, sont estampées de leur marque de commerce générale, la "croix Bayer".

UN CADEAU UTILE ET QUI PLAÎRA



Quand vous faites
DES
CADEAUX!
ELECTRIQUES
Vous faites Deux Ca-
deaux dans un

Et pour le prix d'un seul puisque ceux-ci sont doublement appréciés des personnes qui les reçoivent. Ces cadeaux ne sont pas seulement de simples souvenirs mais bien des serviteurs fidèles et dévoués à leurs propriétaires.

Quand vous donnez une lampe portative, vous donnez en même temps une illumination parfaite—quand vous donnez une chaudière, celle-ci à son tour donne sa chaleur confortable—quand vous donnez un fer à repasser vous éliminez les fatigues et les ennuis du foyer qui recolt ces cadeaux—quand vous donnez un coussin vous aidez en même temps à rendre une santé meilleure—quand vous donnez un percolateur, celui-ci produira du café plus délicieux—et il en est de même pour tous les autres appareils contenus dans la liste au bas de cette annonce.

Vous ne sauriez avoir de meilleure inspiration que celle de rendre le prochain Noël un Noël électrique, en faisant des cadeaux électriques—aucun autre cadeau ne saurait mieux exprimer vos sentiments à l'égard des personnes que vous ne désirez pas oublier.

CHOISISSEZ VOTRE CADEAU DOUBLE PARI LES SUIVANTS:

Fers à Repasser	\$ 3.75	Grills	\$2.75 à \$18.00
Grille-Pains (Toaster)	3.00	Chaudières	7.50 à 13.00
Fers à Friser	1.75	Vibrateurs	7.00
Lampes Portatives	\$3.50 à 15.00	Moteurs pour machines à coudre	22.50
Percolateurs	13.50		

ou bien encore, aimez-vous mieux choisir parmi nos plus gros appareils, tels:

Vacette, Poêles, Machines à Laver

pouvant être achetées à nos conditions faciles de versements mensuels.

La Compagnie Electrique de Montmagny

56, rue Saint-Jean-Baptiste
Montmagny.

Embellissez votre maison avec la meilleure peinture la beauté de la Peinture Canada Paint dure parce que sa Qualité est suprême.

La raison pour laquelle la peinture Canada Paint a une durée si merveilleuse, est due au fait qu'elle a pour base le fameux blanc de plomb ELEPHANT (le meilleur de tous les blancs de plomb) combiné avec l'huile de lin la plus pure.

La peinture Canada Paint est insurpassable pour sa beauté de couleur. Quelle que soit la mauvaise apparence de votre maison, soyez assurés que les couleurs magnifiques de la peinture Canada Paint la transformeront tellement que vous en serez fiers.

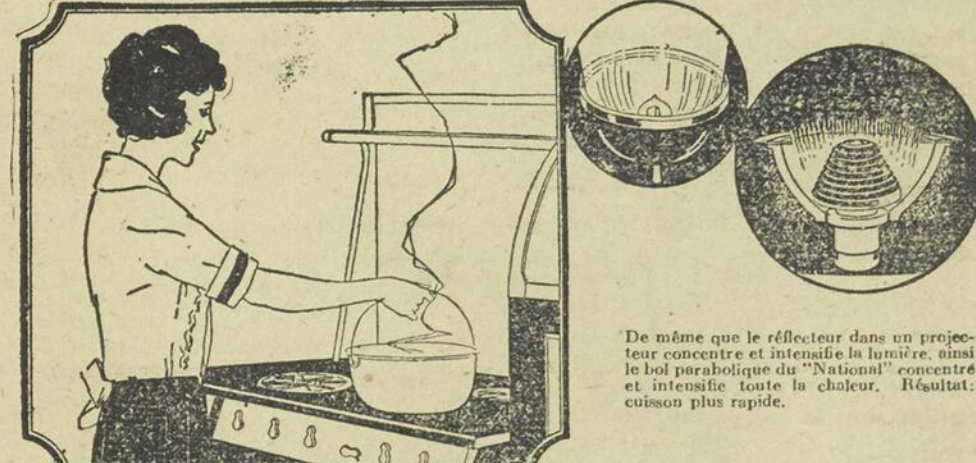
Avant de commencer votre peinture, ayez le soin de consulter le plus proche agent de la peinture Canada Paint. Il pourra vous fournir toutes les informations désirées regardant le peinture à faire. Il vous fournira aussi d'excellentes suggestions et nos magnifiques cartes de couleurs.



Un PRODUIT CANADA PAINT
Fabriqué par les manufacturiers du
fameux blanc de plomb ELEPHANT
en vente par

N. BEAUMONT,
Montmagny, P. Q.

INSISTEZ POUR VOIR UN "NATIONAL" D'ABORD



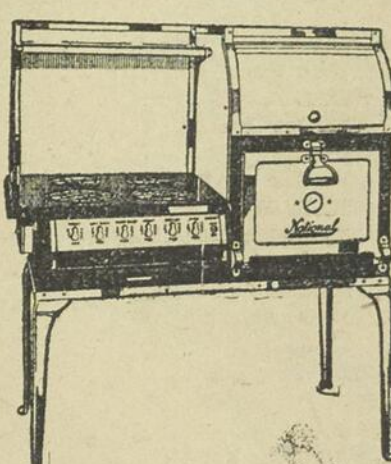
De même que le réflecteur dans un projecteur concentre et intensifie la lumière, ainsi le bol parabolique du "National" concentre et intensifie toute la chaleur. Résultat: cuisson plus rapide.

Différent de tout autre poêle électrique en raison de cette amélioration exclusive

Un changement radical est survenu dans la construction des poêles électriques. Aucune femme ne devrait, désormais, être satisfaite tant qu'elle n'aura pas vu le nouveau "National".

Le fameux élément chauffant comique, à trois degrés de chaleur, du "National" diffère absolument de tout autre. Il est protégé, mais il n'y arien entre le cône incandescent et les ustensiles — ce qui assure cuisson plus rapide. Les aliments qui déversent ne tombent pas sur l'élément chauffant — ce qui assure sa durabilité.

N'importe quel marchand de "National" se fera un plaisir de vous montrer ce magnifique poêle et ses avantages exclusifs tels qu'illustrés ci-contre.



Aucun embarras avec un "National" quand un vaseau déverse. Les aliments liquides ou solides tombent au fond du bol parabolique sans endommager le cône qui suffit d'essuyer avec un linge pour le tenir immaculé.

Seul le "National" possède ce grill de fer. Les ustensiles y reposent bien assés. Ils ne peuvent tomber ou endommager l'élément chauffant.

Seul le "National" possède ce "No on" pos-sède ces ronds en fer. Ils vous permettent de concentrer le degré maximum de chaleur sur tout ustensile, quel que soit sa grandeur.

POELES
ELECTRIQUES
National
ELECTRIC

The National Electric Heating Co. Limited
Toronto Montréal Winnipeg Vancouver
Fabricants de Poêles, Chauffeuses, Fers, Réchauds, etc. électriques.

Il n'y a rien qui rend un jeune homme aussi populaire auprès des demoiselles qu'une boîte de Chocolats Ganong's. Elles les aiment tant!

**CHOCOLATS
Ganong's**
(GB)

CHERCHER LA MARQUE
SUR CHAQUE MORCEAU

LISTE DES PRIX DU "EUCHRE" ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL, ET DONNÉ À L'HÔTEL DE VILLE, MERCREDI, LE 20 AVRIL

GAGNANTS

Mlle Gabrielle Bernier,
Mlle Célestine Chabot,
Mme Georges Mercier,
Mlle Blanche Robin,
Mlle Jeanne Caron,
M. Amédée Proulx,
Mme Germaine Fournier,
Mlle Anita Létourneau,
Mme Emilie Collin,
M. Wilfrid Colombe,
Mme Georges Langlois,
Mlle Bernadette Morin,
M. Eddy St-Laurent,
M. Gérard Tondreau,
M. Mathias Bernier,
Mlle Eliane Clavet,
Mme Jos Dumas,
Mlle Lucie Green,
Mlle Elzire Gamache,
Mlle Albertine Lépérance,
Mme Raoul Coriveau,
Mlle Angeline Béchard,
Mlle Juliette Bernatchez,
M. Léon Anctil,
Mlle M. Louise Joncas,
M. Maurice Ferland,
Mlle Jeanne Paquet,
M. Lecompte,
Mme Jos. Bernier,
M. Joachim Gagné,
M. Rosario Couombe,
Mlle Angela Marois,
M. J. Art. Bernier,
M. Ph. Paquet,
Mlle Marie Cloutier,
M. Hélie Jacques,
M. Albert Talbot,
Mme Arthur Couombe,
Mlle Jeanne Tétu,
Mlle Yvonne Paré,
M. J. A. N. Proulx,
Mlle Maria Vézina,
Mlle Georgette Bernier,
Mlle Yvonne Gaudreau,
Mlle Louise Robin,
Mlle Jeanne Lemieux,
Mlle Anysie Cloutier,
M. Gérard Bélanger,
Mme Emilie Oudlet,
Mlle Blanche Fortier,
Mme Emilie Morency,
Mlle Berthe Dumas,
M. Domicile Gaumont,
Mme Frank Thibault,
Mme Albert Talbot,
Mlle Rita Gaumont,
M. Euthrope Méthot,
Mlle Alvine Dubé,
M. Léon Cloutier,
Mlle Gabrielle Rochefort,
M. Robert Picard,
M. Lucien Cloutier,
Mme Adrien Morin,
Mme Zéphirine Couombe,
M. Auguste Lacombe,
Mlle Alexina Samson,
M. Marcelin Létourneau,
M. J. L. Côté,
M. Alb. Edouard Nicol,
Mlle Aurèle Gagnon,
Mme Avila Marquis,
Mlle Imelda Gagné,
M. Gérard Boulet,
Mme Johnny Corneau,
Mlle Jeanne Couombe,
M. Jos Collin,
Mme Edm. Létourneau,
Mlle Alice Dionne,
M. Alph. Dubé,
Mme Emilie Paquet,
Mme Numa Beaumont,
Mlle Jeanne Marquis,
Mlle Alma Bélanger,
Mlle Alice Laberge,
Mlle Angeline Normand,
M. J. E. Marois,
Mlle M. B. Morissette,
Mme Alfred Paquet,
Mlle Angeline Gagné,
M. Albert Bard,
M. J. Gaudreau,
Mme Herm. Leclerc,
Mlle Annie Bernier,
M. Fernand Bélanger,
M. George C. Després,
Mme Téléphone Guillemette,
M. Henri Rousseau,
M. R. Bouchard,
Séraphin Gamache,
M. Delarantaye,
Mlle M. Reine Gaudreau,
M. Henri Morin,
Mme Amédée Côté,
Mlle Alice Bernier,
Mlle Cécile Morin,

ARTICLES

Serviettes,
Fer à repasser,
Fer à repasser,
Paire de Souliers,
Paire de Souliers,
Pendule,
Un cadran,
Lampe Electrique,
Chapelet,
Lanterne Electrique,
Set à manucure,
Cadran,
6 records de gramophone,
Corbeille,
Fournaise en manivelle,
Vase à fleurs,
Une boîte de cigares,
Cocotier électrique,
Plateau,
Combinaison,
Foulard,
5 lbs de beurre,
Collier,
Voyage Lévis aller retour,
Set à barbe,
Boîte de cigares,
Boîte de biscuits,
Une paire d'oreillers,
Cadran,
Panier à ouvrage,
1 doz. de paquets de tabac,
Livre de messe,
Vernis,
Kimono,
Sacoche,
Service à barbe,
Couverture,
Pantouffles,
Plat à sandwiches,
Marmite,
Boîte de cigares,
Paire de Souliers,
Berurier,
Boîte de savons,
Service de cuisine,
Chaudière de peinture,
Poudre à pâte,
Service à barbe,
\$2.00 de Viande,
Assiettes à fruits,
Bonbonnière,
Bonbonnière,
1 livre de tabac,
Vernis,
Jambon,
Livre de messe,
Plateau,
Ecrtoire,
Carafe,
Papier à correspondance,
Cravate,
Service de cuisine,
2 livres de thé,
Poudre à pâte,
Abonnement 1 an à l'Ac. Catholique,
Cocotier,
Pantouffles,
Poudre à pâte,
Rasoir de Sureté,
Gâteau,
Foulard,
Peinture,
Vadrouille,
Paire de bas,
Centre,
Sac de sport,
Confiture et poudre à pâte,
Buste,
Paire de bas,
1 lbs de thé,
Boîte d'enveloppes,
Oeuf de Pâques,
Buste,
Café,
Volume "Cuisine raisonnée",
Bouteille sirop d'érable,
Gilet de laine,
Paquets de grains,
1 lbs de thé,
Sucre d'érable,
Boucle et mouchoir,
1 lbs de thé,
Sucre d'érable,
Ouvre-boîtes,
Sac d'érable,
75 lbs patates,
Rasoir Auto-Strop,
Sucrer,
Livre de café Reno,
Bot et soucoupe,
Peigne,
Bon pour l'achat d'un phonographe,
Cousin à épingles,
Désinfectant,
Désinfectant,

DONATEURS

M. Gérard Tanguay,
Basin Electric.
M. Maurice Rousseau.
M. Alfred Lambert Montréal.
Duchesse Pedkins Québec.
M. et Mme X. Dionne.
Maison Jules Garvin Québec.
Mme L. A. Pednault,
Oscar Bastien.
M. G. A. Vandry Québec.
M. Ovil Casault.
Langlois Paradis Québec.
Maison Robitaille Québec.
Maison Simpson Toronto.
Fonderie de l'Islet Ltée.
Mme P. B. C. Tondreau.
Impériale Tobacco.
M. Alex. Chouinard.
Un ami.
M. S. Sab.
M. Maurice Pollack, Québec.
Mme J. Eug. Tondreau.
Duquet Ltée de Québec.
M. Achille Couillard.
Le Soleil.
M. Perrin Prop Hotel Union Québec.
La Cie Hébrington Québec.
Mme Aug. C. Després.
Cie Chiclin Ltée Québec.
M. Ad. Collin.
Rock City Tobacco.
Cmp Paquet Québec.
Sherwin Williams Co.
M. Jos C. Lisiols.
M. G. Couillard pres de la B. Cham.
M. Fort. Nicol.
Méthot et Frères Cap St-Étienne.
Holt Renfrew Co de Québec.
M. et Mme Ubald Tétu.
M. J. E. Lemieux Québec.
M. Hector Lemieux Lévis.
M. Tel Simard Québec.
M. M. J. N. Proulx.
M. C. A. Paquet.
Gillett Co Ltd Québec.
M. Abel Bernatchez.
Gillett Co Ltd.
M. Nap. Proulx.
M. Nap. Bélanger.
M. G. C. espère.
M. Uric Beaumont épicière.
M. Williams Québec.
Rock City Tobacco.
Sherwin Williams Montréal.
M. Raul Coriveau.
Un ami des pauvres.
M. Ph. Michaud.
M. et Mme Napoléon Fortier.
Mme Chs Eug Létourneau.
Mlle V. Din.
M. H. Simard Québec.
M. J. G. Bittner.
Maison J. B. Renaud Québec.
M. P. N. Gaudreau.
L'Action Catholique Québec.
M. Thomas Tremblay.
Alex. Bastien Ltée.
Québec Prés Co.
Samson & Fillion Ltée.
Mme Alph. Caron.
M. J. Thivierge Québec.
M. J. E. Dubé.
Perfection Ltée.
Israel Davis.
Dupuis & Frères Montréal.
Maison Allyn Ltd.
Québec Prés Co.
La Patrie Montréal.
Mme J. U. Tétu.
M. Alp Laberge.
M. Jos Bernier.
Un ami.
La Patrie Montréal.
Laporte Martin Montréal.
Secrétariat des Œuvres.
M. Ph. Casault.
Mlle Berthe Gaudreau.
Dery Montréal.
Mme Ad Dumas.
M. Chs Anctil.
M. Jos Nicol.
Laporte Martin Montréal.
M. et Mme Alex Fournier.
M. Léon Côté.
M. R. Morency.
M. Frs Gaulin.
Hotel Victoria.
Un ami des pauvres.
Mme Ths Thibault.
M. Mathias Bernier.
Une amie.
Lindsay Ltée.
Une amie des pauvres.
Frank Lalonde.
Frank Lalonde.

NOTES LOCALES

Funérailles de Mme Vve Joseph Bernatchez.

Mercredi, le 20 courant, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église paroissiale, les imposables funérailles de Mme Elizabeth Gendreau, épouse de feu Joseph Bernatchez, décédée le 17 avril, à l'âge de 77 ans et un mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Clément Leclerc.

M. l'abbé Boucher officia assisté de MM. les abbés C. Leclerc et A. Laliberté.

M. Stanislas Caron portait la croix. Les porteurs étaient : MM. Charles Coulombe, Joseph Boulet, Alfred Fortin et Théophile Beaumont. Les coins du poêle étaient portés par : Mmes Louis Robin, Alexandre Fournier, Charles Coulombe et Alfred Fortin.

Conduisaient le deuil : son gendre, M. Edmond Caron, son petit-fils, M. Jos. N. Caron, son arrière-petit-fils, M. Marc Caron, ses neveux, MM. Amable Bernier, Xavier Bélanger, Richard Normand, Thomas Fournier, Napoléon Bernatchez, Joseph, Amédée, Emilie et Donat Bernier, Adj. Bernatchez, Joseph Bernatchez, Eugène, Louis et Donat Bélanger, Magloire Fournier, Georges et Lucien Boulanger, Cléophas Boulet, Gérard Bélanger.

Dans le cortège on remarquait : MM. Zéphirin Gamache, Evariste Paquet, Alexandre Béchard, Jean Morin, Albert Boulanger, Chrysologue et Adélaïde Caron, Arcadius et Alphonsine Caron, Adélaïde Gamache, J. A. N. Proulx, Donat Paquet, Philippe Roy, Ernest Proulx, Edmond Rousseau, Henri Boulet, David Rousseau, Jos. Blanchet, J. G. Bittner, Amédée Gamache, Eugène Létourneau, Antonio Laberge, Napoléon Minville, Luger Thibault, Médéric Gaudreau, J. J. Poulin, Eutrope Méthot, Joseph Méthot, Raoul Lacombe, Napoléon Bélanger, William Walsh, Téléphore Coulombe, Magloire Lemieux, Donat Fournier, Louis Létourneau, Charles Lafleur, J. D. P. Vallée, Uric Proulx, Raymond Clavet, Roland Bouchard, Alphonse Laberge, Jos. Blanchard, J. C. Audet, Alfred Lamontagne et un grand nombre d'autres dont les noms nous manquent.

Offrandes de Messes. — M. et Mme Edmond Caron, Mlle Alida Caron, MM. et Mmes Thomas Fournier, Napoléon Fournier, Jean Morin, Mme A. Bélanger, Mlle Anselmie Thibault, Ste-Anne de la Pocatière, Mlle Ida et Yvonne Mercier, Rimouski.

Bouquets spirituels. — MM. et Mmes Jos. N. Caron, Richard Normand, Adélaïde Caron, Cléophas Gaudreau, Xavier Bélanger, Auguste C. Després, Théophile Beaumont, Arthur Gaudreau, Henri Boulet, Jos. Blanchard, Les Enfants de M. et Mme Thomas Fournier, familles : Roméo Lépérance, Alexandre Fournier, Charles Coulombe, Mme Vve Napoléon Bernatchez, Cléophas Mercier, Berthier, Mme Joseph Coulombe, Mme Vve Eugène Boulet, Mlle Lucienne et Yvonne Paré, Yvonne et Ida Mercier, Rimouski, Delphine Desjardins.

Sympathies. — M. l'abbé Hercule Nicole, Grosse-Île, MM. et Mmes J. U. Tétu, Emilie Dubé, Antonio Laberge, Chs. Eug. Létourneau, Joseph Létourneau, Joseph Casault, Ville, Xavier Caron, Ernest Marois, Edmond Rousseau, Arthur Gaudreau, Eugène Létourneau, Alexandre Talbot, Jos. Omer Talbot, Emilie Bernier, H. Laberge, Adolphe Corneau, Albert Caron, Lucien Boulanger, Olivier Marois, Adélaïde Bouchard, J. E. Roy, St-Romuald, Nap. Fortier, Napoléon Bélanger, Albert Deschamps, Alfred Fortin, Napoléon Minville, Elzéar Bernier, Adélaïde Gamache, Polydore Guay, Edouard Lemieux, Geo. E. Fournier, Joseph Méthot, Téléphore Coulombe, Arthur Corneau, J. C. Audet, Abel Bernatchez, J. Eug. Tondreau, J. Chs. Cloutier, Edmond Létourneau, Nap. Dionne, Uric Proulx, J. René Côté, J. Bte Buteau, Adélaïde Collin, Philéon Robin, Isale Bélanger, Désiré Gaulin, Ernest Proulx, Delphis Minville, Philippe Roy, Joseph Paré, Numa Beaumont, Mme J. B. C. Fournier, famille Louis-Amédée Bernier, Mme A. Bélanger, M. J. Wilfrid Mercier, Rimouski, familles Cléophas Caouette et Cléophas Boulet, Mme Samuel Blanchet, J. Albert Coriveau, Mme Adélaïde Collin, familles Auguste Gamache, Joseph Gagé, Joseph Boulet, Mme Vve Joseph Boulanger, familles Albert Boulanger, J.-Bte. Poirier, Mmes Joseph Paré et Ernest Thibault, Mmes Vves Adélaïde Fournier et Johnny Corneau, familles Joseph Pouliot, Amédée C. Després, Louis Robin, Joseph Thibault, Evariste Paquet, Fortunat Nicole, Paul N. Gaudreau, Magloire Bernatchez, François Gagnon, Mmes Alexandre Talbot et Cléophas Proulx, MM. Alexandre Béchard, J. A. N. Proulx, J. J. Poulin, Paul Mercier, Berthier, Eutrope Méthot, Gérard Boulet, Roland Bouchard, famille Pamphile Laurendeau, MM. Stanislas Caron, A. E. Michon, Mme Elzéar Boulanger, Mlle Antoinette Coulombe, Marianne Fournier, Anita Létourneau, Flore Favreau, Marie-Irène Cloutier, Angéline et Diana Béchard, Mariette Bernatchez, Marie-Louise Fournier, Marie-Anne Coulombe, Valérie Dion, Denise Collin, Cécile Bernatchez, Alice Proulx, Lucie Green, Lucine Collin, Germaine Lamarre, Marie-Anne Vézina, Béatrice Gamache, Yvonne et Lucienne Paré, Maria Vézina, Marie-Mai Thibault, Village des Aulnaies, Yvonne Coulombe, Anne-Marie C. Després,

Juliette Tétu, Blanche Cyr, Blanche Couture, Alice Bélanger, Albertine Lépérance, Yvonne et Ida Mercier, Rimouski, Anselmie Thibault, Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Roch Fradette.

Partie de sucre. Le lundi de Pâques, sur la gentille invitation de M. et Mme François Casault, de la rivière du Sud, plusieurs amis se donnaient rendez-vous à la sucrerie de ces derniers, pour une agréable partie de tire.

Etaient présents à cette fête : M. François Casault, MM. et Mmes Joseph Casault, Alphonse Thibault, Joseph Proteau, Mlle Julia et Hedwige Casault, Anne-Marie Blais, de Saint-Pierre, Bernadette Fortin, Catherine et Wilhermine Casault, Yvette Proteau, Corinne Casault, MM. Joseph G. Blais, de Saint-Pierre, Louis et Edouard Casault, Napoléon Gendreau, Gérard Fournier, Wilfrid A. Ringue, Jean-Marie Fortin, Joseph et Roméo Thibault, Marius Casault, Armand Fournier, Camille et Philippe Proteau, Amédée et Alfred Lisiols.

Grand merci à M. et Mme Casault pour leur cordial accueil.

Superbes Robes en Crêpe dans toutes les nuances nouvelles et modèles les plus nouveaux au bas prix de \$8.55 et \$12.00, etc.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

Mois de Marie. Demain soir, à 7 heures, commenceront les pieux exercices du mois de mai, consacré à la Vierge-Marie. Les personnes qui ne peuvent se rendre à l'église, devraient faire cet exercice en famille devant une statue de la Sainte-Vierge.

Mme Elzéar Vézina, de Québec, ainsi que M. J. G. Noël, de Montréal, étaient les invités de Mme Joseph Gagné, au commencement de la semaine.

M. Ferdinand Gamache, comptable de la Banque Provinciale, de Windsor, Ontario, a passé quelques jours chez son père, M. William Gamache, à Beauceville.

M. de Dr. et Mme Giroux, MM. et Mmes Gaudias et Léo Giroux, ainsi que Mlle L. Giroux et M. Marquis, tous de Sainte-Anne de Beupré, étaient, dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Georges Blais.

Mlle Lucienne L'Hérault, de Québec, est retournée dans sa famille, après avoir passé quelques jours en notre ville, l'invitée de ses cousines, Mlles Marchand.

M. Thomas Lavoie, marchand, de l'Islet, était de passage à Montréal, mardi, pour affaires.

LES BEAUX MANTEAUX POUR LA SAISON ELEGANTE. En satin et Charmant et nos jolis manteaux tweed pour l'auto, au bas prix de \$9.00.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

M. Arsène Bélanger est parti lundi pour aller passer quelques mois à Montréal.

Fiançailles. Le jour de Pâques, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Germaine Dagneau, fille de M. et Mme J. G. Dagneau, de Québec, avec M. le Dr. Jean-Marie Couillard, de notre ville.

Joyeuse Fête au sucre. Dimanche, le 24 avril, nous étions de nouveau conviés à une joyeuse partie de plaisir à l'étable. Cette fois, c'est M. Emilie Coulombe, du Rocher Noir, qui nous ouvre bien grandes les portes de sa cabane.

Quelles joyeuses heures nous avons passées à déguster la délicieuse tire et le bon sucre d'érable! Les invités étaient près d'une trentaine et la plus franche gaieté régna pendant notre séjour à cabane. Chacun fit honneur à la palette, tire sur la neige, etc.

De belles voix chanteront quelques chansons canadiennes, et ce ne fut qu'après cinq heures que tous quittèrent ces lieux enchanteurs.

Parmi les invités, on remarquait : MM. et Mmes Emilie Coulombe et Arthur Coulombe, MM. Joseph Gaudin, Lucien Gaudin et Joseph Blais, Mlles Marie Coulombe, Rose-Alma Coulombe, Marie-Jeanne Nicole, Béatrice Nicole, Bernadette Coulombe, Lucienne Bernatchez, MM. Gérard, Joseph et René Coulombe, Candide, Antonio, Alfred et Gustave Nicole, Marius, Paul-Emile et Rosario Coulombe.

Sincères remerciements à M. et Mme Coulombe pour leur si généreuse hospitalité.

Remerciements pour Sympathies. La famille Edmond Caron remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, lui ont donné des témoignages de sympathies, à l'occasion de la mort de Mme Vve Joseph Bernatchez.

M. J. Bruno Potvin, agronome, de Saint-Jean Port-Joli, était de passage à Montmagny, samedi dernier.

Les nouveaux Chapeaux (Parymor) c'est la nouveauté printanière. Tou-

tes les semaines nous avons de nouveaux modèles au magasin de : GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

M. et Mme Lucien L'Heureux, de Montréal, étaient de passage en notre ville, dimanche dernier, en visite chez des parents et amis.

Mlle Marie-Rose Blais, accompagnée de sa cousine, Mlle Emilia Proulx, de Québec, est venue passer le dimanche chez son père, M. Georges Blais.

M. Léon Renaud, de Québec, était, dans le cours de la semaine, l'hôte de son frère, M. J. B. A. Renaud.

NECROLOGIE. Respectueusement dédiée à ma douce amie, Argentine Labonté.

Elle vient de disparaître, cette douce jeune fille, elle était pourtant l'une des plus touchantes créations. C'était un rayon pâle et doux glissant délicieusement entre des teintes sombres et lugubres, c'était une étoile au sein d'une nuit obscure et agitée.

Heureuse et sans défiance comme on l'est à vingt ans, Argentine voyait s'écouler ses jours purs comme l'azur d'un beau ciel.

Je meurs et pourtant dans la vie j'avais encore bien des fleurs à cueillir. Ces paroles, l'amie chère qui vient de disparaître pour recevoir la haute récompense de ses mérites, ces paroles, elle les aurait redites à bon droit, car la mort l'a prise à l'âge où il en coûte de quitter la terre, de dire adieu à ses chers parents et amis. L'épreuve est grande pour ses parents, et nul être humain ne saurait trouver de consolations dans une semblable peine. Le bon Dieu saura bénir cette famille, car il éprouve ceux qu'il aime.

Le mois d'avril aura toujours pour vous le plus triste des souvenirs et lorsque vous penserez au passé, vous entendrez cette voix vous dire : "Consolons-nous, parents chéris, Dieu m'a rappelée à Lui pour vous attendre. Je veillerai avec sollicitude sur ceux que j'affectionnais tant ici-bas. Et... en attendant que sonne l'heure bénie de l'éternel "Au revoir", je serai auprès de ceux qui pleurent en priant. De la terre au ciel il existe un puissant lien de communication : c'est la prière et le souvenir."

"Une Amie". Suite à la page 5

FIERY FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure Montmagny

Montmagny à savoir.

No 2647.

Napoléon Beaudoin, cult, de la paroisse de Saint-François, comté de Montmagny, demandeur; contre Joseph Marois, marchand du même endroit, défendeur, et Rousseau & Chouinard avocats, de la ville de Montmagny, procureurs d'instance.

Comme appartenant au demandeur a) "Un terrain contenant douze perches de front sur vingt-huit arpents de profondeur, plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie des lots numéros deux cent quatre-vingt-trois (283) et deux cent quatre-vingt-quatre (284) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de St-François de Montmagny; borné au nord à Stanislas Simard, au sud-ouest à Téléphore Garant, au sud à Joseph Marois, et au nord à Philias Blais, circonstances et dépendances."

b) "Un terrain de la contenance de un demi-arpent de front sur un quart d'arpent de profondeur, plus ou moins connu et désigné comme faisant partie des lots numéros trois cent quatre-vingt-onze (391) et trois cent quatre-vingt-douze (392) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Saint-François, comté de Montmagny; borné au nord à Napoléon Beaudoin, au sud et à l'ouest à Joseph Marois, et au nord à Philias Blais, circonstances et dépendances."

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de St-François de Montmagny, mercredi, le quatrième jour du mois de MAI prochain, 1927, à dix heures de l'AANT MIDI.

Le shérif. J. C. LISLOIS.

Bureau du shérif. Montmagny 28 mars 1927.

1ère publication 2 avril 1927.

15 et 29 avril

RÉDUCTION D'ICI

AU 10 MAI

Venant de recevoir 10 doz. de chapeaux de toilette, je les vendrai à un prix spécial d'ici au 10 mai.

J'aurai aussi des chapeaux pour enfants, depuis 50cts jusqu'à \$1.50. J'invite toutes les personnes à venir voir et à profiter de cette grande réduction, car je vous ferai des prix que vous ne trouverez pas ailleurs.

Une visite vous convaincra.

Mlle V. Dion, Rue St-Jean Baptiste, Montmagny.

Montmagny.

29 1 fois.

VENTE PRIVEE

Pour cause de départ, chez Mlle M.-A. Saint-Jorre, 3, rue Saint-Joseph (près de l'église).

2 sets de chambre avec lits; Couchette en cuivre avec sommier spirale et matelas; Garde-robes; Sofas; Buffets; Préfarts; Poêles; Bain de 5 1-2 pieds; Machine à coudre; Moulin à laver (turbine); Set de vaisselle, etc. 29-1fs

Attention

1°.—A partir du 1er avril, je mettrai à votre disposition deux chambres mortuaires aux lampions que je ferai installer "gratuitement", lorsque vous requerrerez mes services.

2°.—La chambre mortuaire aux lampions avec baldaquin sera dix piastres meilleur marché.

3°.—En plus de la chambre électrique que vous connaissez, j'ai deux autres chambres électriques à des prix excessivement bas.

4°.—J'ai acheté un charriot des plus modernes et pour lequel il ne sera pas chargé plus cher que pour le charriot actuel.

5°.—Comme par le passé, lorsque vous serez absolument obligés de faire les frais d'un embaumement, je mettrai à votre disposition un embaumeur "diplômé".

Vous avez pu juger du service que je vous ai donné depuis que je sollicite votre encouragement.

J'espère que ces quelques notes seront prises en considération.

J.-EMILE DUBÉ, Marchand et Entrepreneur de pompes funèbres, 18, Rue Saint-Jean-Baptiste

Tél: 74 - - - - MONTMAGNY J. N. O.

Si les vers chez les enfants ne sont pas soignés, ils causent des convulsions et souvent la mort. Le Mother's Worm Exterminator protège les enfants contre cette douloureuse affliction.

Les vers causent l'irascibilité chez l'enfant et lui enlèvent le sommeil, ce grand nourrisseur. Le Mother's Worm Exterminator débarrasse l'estomac et les intestins et rétablira sa santé.

ECZÉMA DU PRINTEMPS

Mlle Suzanne Peake, 46 Edwars St Toronto dit: Au printemps ma figure et mes bras étaient couverts d'eczéma qui me faisait souffrir, m'agaçait, tout en étant très laid. J'ai fait usage de plusieurs onguents, crèmes, mais la racine du mal n'a jamais guérie avant que je fasse usage de Zam-Buk.

Après très peu de temps avec Zam-Buk, l'eczéma commença à disparaître. Je persévère et bientôt avec Zam-Buk ma figure et mes bras étaient complètement guéris. Et ma peau était douce, claire, belle. Les éruptions paraissent toujours à ce temps de l'année, aussi soyez prudentes et soignez le plus petit bouton, emportement, gercures avec Zam-Buk. Ce baume fait d'herbes médicinales est toujours bon, toujours prêt pour guérir et adoucir la peau.

Ne peut être égalé pour psoriasis, humeurs, coupures brûlures échauffements hémorroïdes etc. Chaque maison devrait avoir Zam-Buk, 50ct la boîte.

Zam-Buk BEST FOR ALL SAIN TROUBLES

Les vers causent l'irascibilité chez l'enfant et lui enlèvent le sommeil, ce grand nourrisseur. Le Mother's Worm Exterminator débarrasse l'estomac et les intestins et rétablira sa santé.

MAISONS A VENDRE

Nous avons plusieurs bonnes résidences avec emplacements et dépendances, dans différentes parties de la ville, à vendre à bon marché et à conditions faciles.

S'adresser à

ROUSSEAU & HEBERT

RUE DU DEPOT

MONTMAGNY

J.n.o.

CONSERVE AU VISAGE SA JEUNESSE

Un bon rasage assouplit et protège la peau



Les hommes de tous les âges, mais ayant la figure jeune, commencent leur journée avec un sentiment de juste fierté, lorsqu'ils s'emparent de leur joli rasoir Valet Auto Strop. Le repassage de la lame à quelque chose qui plait tout particulièrement — en un instant, elle a retrouvé son merveilleux tranchant. Puis le rasage lui-même s'opère promptement — EXACTEMENT COMME IL FAUT — laissant la peau douce et veloutée et gardant au visage son air de jeunesse et de fraîcheur. Il ne reste plus ensuite qu'à nettoyer le rasoir, sans rien enlever ni remettre en place, et à le ranger.

Une lame bien repassée conserve au visage sa fraîcheur

Rasoir Valet AutoStrop

S'agisse lui-même

GARANTIE

Nous désirons que chaque personne qui fait usage du Rasoir Valet AutoStrop en soit toujours enthousiaste. S'il arrivait quelque chose à votre Rasoir qui l'empêcherait de vous donner un service parfait, envoyez-nous le et nous vous le retournerons comme neuf sans qu'il vous en coûte un sou.

(32-7) AUTOSTROP SAFETY RAZOR CO., LIMITED, Toronto, Canada

Efficace par elle-même. — L'huile Electrique du Dr Thomas a d'elle-même une efficacité subtile. Tous ceux qui en ont fait usage savent ceci, et en gardent toujours comme le meilleur liniment et le plus utile. Les usages sont innombrables, et depuis plusieurs années, elle est appréciée comme le premier liniment pour les hommes et les animaux.

DAMES DEMANDEES, pour couture facile légère chez elles, travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co. Montréal P. Q.

15 avril 6 fois.

CHEMIN DE FER NATIONAL

en vigueur

Dimanche le 1er mai 1927

Pour plus de renseignements s'adresser aux Agents.

29 1 fois.